

Le bulletin annuel de la ville de Froges.
Février 2014 n° 37
FROGES
Info n°37
Froges
Hier,
Aujourd'hui,
Demain
MAIRIE de FROGES

Infos utiles

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE À RETENIR

Mairie :	04 76 71 40 65
Adjoint de permanence :	06 83 81 18 93
Pompiers :	18
Samu :	15
Pharmacie de garde :	3815
Médecin d'urgence :	0810 15 33 33
Centre anti-poison de Lyon :	04 72 11 69 11
Centre hospitalier : Hôpital Nord la Tronche :	04 76 76 75 75
Police municipale :	04 76 71 40 65
Ou:	police.municipale@villedefroges.fr
Gendarmerie de Villard Bonnot :	04 76 71 42 18
Direction Départementale des Territoires (DDT) :	04 76 92 35 00
Sécurité Sociale de Villard-Bonnot :	0820 904 200
Ecole maternelle « La Passière » :	04 76 71 50 13
Ecole primaire « Jean Jaurès » :	04 76 71 41 24
Ecole maternelle « Hélène Fredet » :	04 76 71 50 02
Ecole primaire « Guynemer » :	04 76 71 53 02
Centre Socio-Culturel de Brignoud :	04 76 71 59 60
La Poste de Froges :	04 76 71 40 61
Perception de Goncelin :	04 76 71 70 11
Communauté de Communes Le Grésivaudan :	04 76 08 03 03
Gestion des ordures ménagères :	04 76 08 03 03
Résidence Belle-Vallée EHPAD :	04 76 45 63 00
Bibliothèque de Froges :	04 76 45 76 23

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES

Mairie
Lundi : 9h-12h / 15h-18h
Du mardi au vendredi : 9h-12h / 15h-17h
Samedi : 9h-12h (Accueil / Etat civil)

Service Urbanisme

Mme Lennoz-Gratin: 04 76 71 15 97
Lundi : 15h-18h
Mardi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h

Service CCAS
Mme Pianetta : 04 76 71 15 93
Lundi : 15h-18h
Du mardi au vendredi : 9h-12h

Service Scolaire
Mme Mendez : 04 76 71 15 92
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h
Mercredi : 15h-17h

Comptabilité
Mme Clet : 04 76 71 15 94
Mme Efona : 04 76 71 15 94

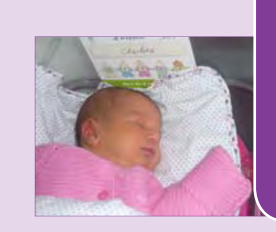
Sommaire

Nos partenaires

État civil 2013

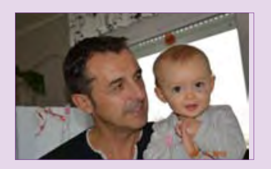
NAISSANCES :

Naomi JOURDAN, *née le 16 janvier 2013 à Saint Martin d'Hères*
Eden ESTRAN, *né le 23 janvier à La Tronche*
Younes MAKHLOUFI, *né le 31 janvier 2013 à La Tronche*
Siloé DARBAS, *né le 1er février 2013 à Grenoble*
Chloé MARMET, *née le 6 février 2013 à La Tronche*
Pablo GRATTIER, *né le 19 février 2013 à La Tronche*
Ezio SAULI, *né le 23 février 2013 à Saint Martin d'Hères*
Camille BRUTTI, *née le 24 février 2013 à Saint Martin d'Hères*
Ysaline CASSINI, *née le 1er mars 2013 à Saint Martin d'Hères*
Mélyne BACHELOT, *née le 10 avril 2013 à Grenoble*
Matthias GOALES, *né le 13 avril 2013 à La Tronche*
Charline LOUAFI, *née le 17 avril 2013 à Saint Martin d'Hères*
Kilyan NOURINE, *né le 1er mai 2013 à Saint Martin d'Hères*
Marcel CHARREL, *né le 5 juin 2013 à Saint Martin d'Hères*
Axel AUBRY, *né le 28 juin 2013 à La Tronche*
Leny RODRIGUEZ, *né le 30 juin 2013 à Saint Martin d'Hères*
Amastane MCHAOURI, *né le 4 juillet 2013 à La Tronche*
Sarra MESSAD, *née le 26 juillet 2013 à La Tronche*
Lara SAEZ, *née le 28 juillet 2013 à Saint Martin d'Hères*
Lilian OUGIER, *né le 31 juillet 2013 à La Tronche*
Lou MANGANO, *née le 7 août à La Tronche*
Lucas MARET-PRINCE, *né le 22 août 2013 à La Tronche*
Simon BARRETO, *né le 28 septembre 2013 à La Tronche*
Swann DUMON, *né le 7 octobre 2013 à Grenoble*
Fantin CHABANNE, *né le 30 octobre 2013 à Chambéry*
Santino RIGOLETTI, *né le 22 novembre 2013 à Saint Martin d'Hères*
Laurine GUIGNON, *née le 6 décembre 2013 à La Tronche*
Ambre ANDRIEU, *née le 14 décembre 2013 à La Tronche*
Lenny DI GENNARO, *né le 26 décembre 2013 à La Tronche*





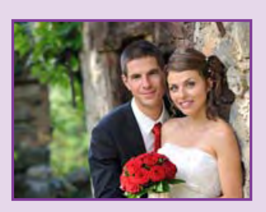


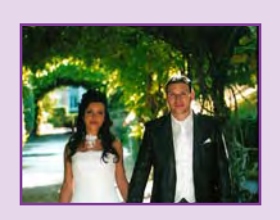


MARIAGES :

André BOUJARD & Suzy CHÊNES *le 2 mars 2013*
Patrice PRÉVOT & Marie-Pierre PETRIZELLI *le 20 avril 2013*
Patrick DEL BURGOS & Martine LAURENT *le 8 juin 2013*
Sylvain GHISOLFI & Mélanie SCIPPA *le 22 juin 2013*
Guy BOUSQUET & Corinne PAGES *le 22 juin 2013*
Sébastien SOUTOUS & Fanny PHILIPOT *le 6 juillet 2013*
Eric BARTHELEMY & Carole BLONDEL *le 13 juillet 2013*
Michel DI GIOIA & Séverine MEUNIER *le 24 juillet 2013*
Julien EVO & Aurore ANSELME *le 24 août 2013*
Grégory CALI & Laetitia MOULIN *le 21 septembre 2013*
Fabrice REBOUD & Pauline MENDEZ-PORCEL *le 21 septembre 2013*
David DA COSTA et Laëtitia GUILHAUDIN *le 28 septembre 2013*
Stéphane DURY & Marie-Elisabeth ZAZA *le 26 octobre 2013*











DÉCÈS :

ALA Joseph *décédé le 24 Novembre 2013*
AMATULLI Maria veuve CAMPILLO *décédée le 28 Janvier 2013*
AURISSE Germaine veuve FORTIN *décédée le 17 Août 2013*
BARUZZI Yolande veuve BOVINO *décédée le 6 Août 2013*
BLEILÉ Germaine veuve BOERO *décédée le 26 Février 2013*
BOEUF Marcelle veuve ENNEMOND *décédée le 16 Février 2013*
BONO Sebastiano *décédé le 19 Novembre 2013*
CATELIN Odette veuve BATTARD *décédée le 1er Septembre 2013*
CHATAIN Henri *décédé le 12 Février 2013*
CIRAVEGNA Pierrette épouse BILLARD *décédée le 15 Février 2013*
COQUET Henri *décédé le 24 Décembre 2013*
COSTA Marie veuve SANDRAZ *décédée le 21 Juillet 2013*
DIRHEIMER Lucette divorcée PINGAULT *décédée le 3 Mai 2013*
ERDOS Eliane divorcée MOUILLARD *décédée le 28 Février 2013*
FOGLIÉNI Guilia veuve BERGATTO *décédée le 23 Septembre 2013*
GALVIN Emile *décédé le 28 Août 2013*
GUILLAUD Simone veuve ESSERTEL *décédée le 26 Mai 2013*
JOURDAN Marcelle veuve SURCIS *décédée le 12 Février 2013*
MACAUDA Giovanni *décédé le 5 Juillet 2013*
MARTIN Simone veuve BRUNET-MANQUAT-PERRACHE *décédée le 12 Avril 2013*
MAZAT-GUIMET Wilhem *décédé le 31 Mars 2013*
MAZZA Françoise épouse TERENZI *décédée le 8 Janvier 2013*
MINIERI Anna-Maria *décédée le 6 Décembre 2013*
MONTCHAUD Edith veuve MONTEUX *décédée le 31 Mai 2013*
NOBILE Norbert *décédé le 14 Juin 2013*
PÉLIZZARI Hélène veuve RONZANI *décédée le 5 Septembre 2013*
PELLARIN Isaria épouse OLIVO *décédée le 5 Mai 2013*
PEREZ Joséphine veuve CANTERA *décédée le 4 Novembre 2013*
PLANÇON Lucette veuve BRUNET-MANQUAT *décédée le 9 Décembre 2013*
PRETTI Mercédès veuve PERRACHIONE *décédée le 15 Mai 2013*
QUARTERONI Angela veuve MIDALI *décédée le 8 Août 2013*
RICARD Jean *décédé le 12 Août 2013*
SIMEONI Maria veuve STROPPARO *décédée le 29 Mai 2013*
SOTO Rose veuve MALDONADO *décédée le 26 Juillet 2013*
ZANON Anne épouse GILOT *décédée le 10 Octobre 2013*

Elections Municipales

Elections municipales : mode d'emploi
Le mode de scrutin change dans notre commune.

Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.
Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.
Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.
Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats aux sièges de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil municipal.
Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

Nouveau - A retenir :

- Présentation d'une pièce d'identité
- Déclaration de candidature obligatoire
- Impossibilité de voter pour une personne non candidate
- Interdiction du panachage - changement de mode de scrutin
- Élection des conseillers communautaires

Qui va-t-on élire ?

Vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.
Vous allez également élire vos conseillers communautaires qui représentent votre commune au sein de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Qui peut voter ?

Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.
Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.
Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.
Cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.
La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie dont vous dépendez, Villard-Bonnot (ouverte la semaine) ou gendarmerie de Domène (ouverte le week-end).

Rappel des dates :

- Elections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.
- Elections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014

Jeunesse

UN TERRITOIRE, DES ACTIONS ENVERS LA JEUNESSE.



Vous la croiserez peut-être sur la commune, il s'agit de Yolande Budin, éducatrice spécialisée de l'Association pour la Promotion de l'Action Socio-Educative (APASE).

L'APASE a été créée en 1976 sur l'agglomération grenobloise. Elle met en œuvre la prévention spécialisée sur le territoire. Yolande exerce ce métier depuis dix-sept ans.

Elle a sillonné la ville de Fontaine pendant dix ans puis celle d'Echirolles dans le quartier de la Villeneuve. Aujourd'hui, sur l'initiative de la Communauté de Communes du Grésivaudan dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), Yolande va partir à la rencontre des jeunes du territoire entre Villard-Bonnot et Goncelin. Cette action est mise en place grâce au Centre Socio-Culturel de Brignoud.

Plusieurs mois d'échanges ont été nécessaires pour la mise en place de ce projet. L'action quotidienne de Yolande consiste à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion des jeunes. Son champ d'action est l'espace public, elle va directement à la rencontre des jeunes de onze à vingt-cinq ans afin d'échanger avec ceux qui sont en rupture avec leur environnement et qui ne sont pas en lien avec les structures qui peuvent les accompagner au niveau professionnel ou en terme de loisirs.

Yolande s'occupe tout simplement de faire le lien entre les jeunes et les différentes institutions. Les parents peuvent aussi se rapprocher d'elle s'ils en ont besoin.

Contact : Yolande Budin
Educatrice spécialisée
Tel : 06 86 84 57 78
Mail : **yolande.budin@apase38.fr**





Chères Frogiennes, chers Frogiens,

Après une année riche en animations et festivités et avec des projets se concrétisant, comme la cantine Guynemer ou encore le Parc Cérantola, ce bulletin annuel essaye de retracer au mieux cette année 2013 pour vous donner une vue globale de votre ville comme vous avez pu la vivre.
Mais comme vous le savez, depuis le 1er septembre 2013, nous sommes rentrés en période pré-électorale.

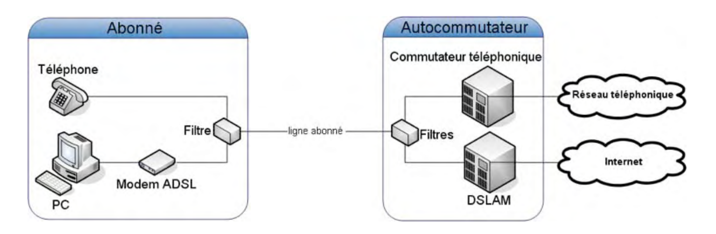
Dans ce contexte nous devons faire attention à notre communication pour ne pas créer de litige entre vie de la commune et propagande pré-électorale. Afin de respecter au mieux le texte de loi, il n'y aura pas d'édito du maire à proprement dit pour ce bulletin municipal annuel.
En vous laissant découvrir ou redécouvrir les moments forts de votre année 2013, je vous souhaite une belle année 2014 !

Claude Malia, Maire



RESTONS CONNECTÉS !

La couverture ADSL est depuis un moment le cheval de bataille des communes du Grésivaudan. En effet, encore certaines parties du territoire ne sont pas couvertes par ADSL. Alors comment faire pour ne pas rester dans cette fracture digitale et créer pour demain la nouvelle couverture numérique du territoire.
L'ADSL c'est quoi ?
L'Asymmetric Digital Subscriber Line (ADSL) est une technique de communication numérique. Elle permet d'utiliser une ligne téléphonique pour transmettre et recevoir des données numériques de manière indépendante du service téléphonique conventionnel. La technologie ADSL est massivement mise en œuvre par les fournisseurs d'accès à Internet pour le support des accès dits « haut-débit ».
L'ADSL comment ça marche ?



Afin de transmettre des données, l'ADSL passe donc par les lignes téléphoniques d'Orange (ex France Télécom) à qui appartient le réseau historique.
C'est là que le bât blesse car nous ne sommes pas tous égaux face à la distance entre notre habitation et le NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) qui est le central téléphonique où toutes les lignes des abonnés se retrouvent. En effet, plus vous êtes éloignés du nœud de raccordement moins vous avez de débit sur votre ligne et malheureusement aucun nouveau NRA ne peut être installé donc il faut des solutions alternatives comme le satellite, le WIFI ou encore la fibre…
C'est dans cet esprit que Froges, les communes voisines ainsi que le Conseil général réfléchissent ensemble afin de mettre fin aux fameuses zones blanches (zones très peu ou non couvertes par l'ADSL). La commune a fait un courrier au fournisseur historique pour savoir si une solution était envisagée afin de desservir et permettre à tout le monde de profiter du très haut débit. Pour le moment aucune réponse n'a été reçue en mairie, donc c'est une affaire à suivre…

ÇA GAZ !

Suite à la requête des habitants des coteaux afin de pouvoir recevoir le gaz de ville, la commune avait mandaté GrDF (Gaz et réseaux De France) afin de réaliser une étude sur la faisabilité d'étendre le réseau de gaz de ville sur les coteaux. Suite à de nombreuses rencontres en mairie, GrDF a donc mis en place une étude via un questionnaire et a contacté les habitants des coteaux qui auraient été potentiellement intéressés par la mise en place du gaz de ville. Suite à ce questionnaire GrDF étudie acutellement les différentes possibilités.

Bilan financier 2013

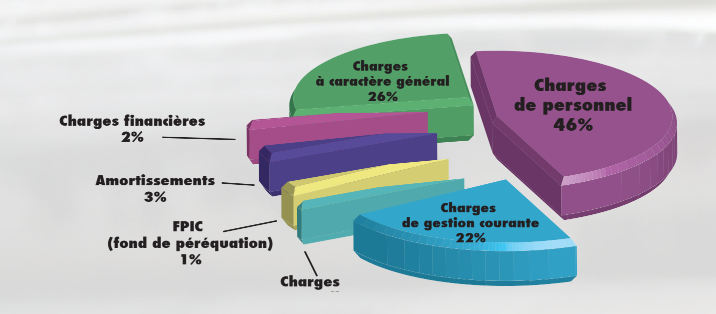
L'année 2013 est terminée, l'heure est au bilan ! Elle a été marquée par plusieurs projets nécessaires au développement de la commune.

LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget 2013 de la commune de Froges a été élaboré en fonction de l'inflation et des besoins réels (fonctionnement et investissement) de la commune, et voté le 25 mars 2013. La structure d'exécution du budget 2013 se présente comme suit :

A - Section de fonctionnement

- **Dépenses**



Pour l'exercice 2013, les charges de personnel représentent 46% des dépenses de fonctionnement, soit 6% d'augmentation par rapport à 2012 relative notamment aux avancements et aux remplacements des arrêts longue maladie, et au renforcement de la police municipale sur la commune.

Les charges à caractère général sont les dépenses liées au fonctionnement des services communaux, notamment les fournitures administratives, l'électricité, le chauffage, les fournitures scolaires et l'entretien des bâtiments. Ces charges représentent 26% des dépenses de fonctionnement.
Les charges de gestion courante quant à elles, sont celles relatives aux subventions allouées par la commune de Froges au CCAS (Centre Communale d'Actions Sociales), aux coopératives scolaires et aux associations sportives, culturelles, et artistiques. Elles représentent environ 22% des dépenses totales.

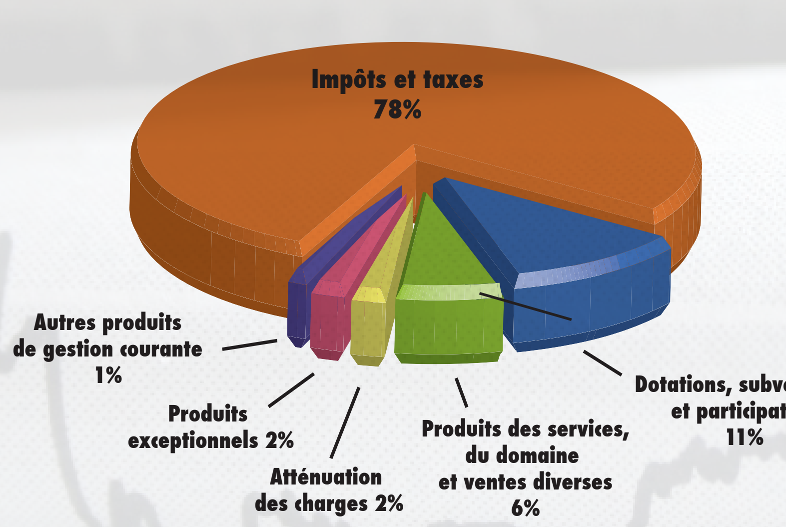
Les charges financières sont les intérêts des emprunts contractés par la commune. Elles représentent 2% des dépenses de fonctionnement. A noter que depuis 2008, la commune de Froges n'a pas contracté d'emprunt. De fait, la capacité de désendettement s'élève à 3,5 ans en 2013 (c'est-à-dire que si la commune de Froges allouait la totalité de son épargne brute au remboursement de sa dette, il lui faudrait trois ans et demi pour se désendetter) et la dette par habitant passe à 788 € en 2013 contre 1 415 € en 2008.

Le Fond de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) représente 1% de la totalité des dépenses de fonctionnement. A noter qu'en 2012, le FPIC s'élevait à 12 880 €, contre 34 096 € en 2013, soit une augmentation d'environ 165%. Le FPIC est un mécanisme de réduction des écarts de richesse et donc d'inégalité entre les collectivités riches et les collectivités pauvres, qui est décidé et calculé au niveau de la CCPG.

Les amortissements sont des mouvements budgétaires et/ou comptables de la section de fonctionnement vers la section d'investissement qui donne lieu à une dépense et une recette. Ces mouvements n'entraînent donc ni de sortie, ni d'entrée d'argent.

Afin de faire face à ses dépenses dans un contexte financier en perpétuel mouvement, la commune de Froges a besoin de ressources. La structure des recettes communales se présente comme suit :

- **Recettes**



Pour l'exercice 2013, les impôts et taxes représentent 78% des recettes globales de fonctionnement. Il s'agit des produits de la taxe foncière (bâti et non bâti) et de la taxe d'habitation.

Les dotations et participations sont les ressources qui proviennent de l'Etat et de la Communauté de Communes pour compenser une partie des pertes de recettes fiscales ou de nouvelles charges transférées.
Elles représentent environ 12% des recettes globales de fonctionnement.

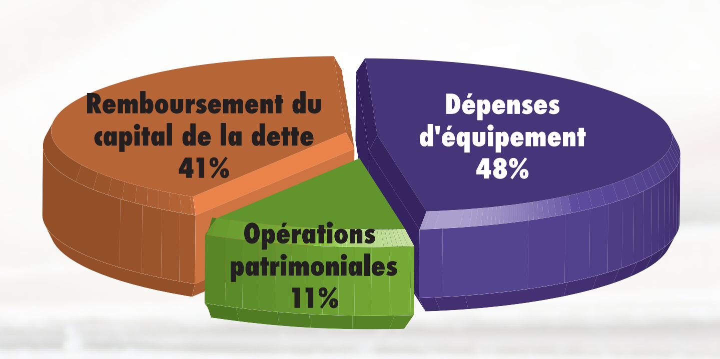
Les produits des services sont les produits issus de la restauration scolaire, de la garderie périscolaire, etc. Ils représentent 6% des recettes globales de fonctionnement.

Les autres produits de gestion courante sont les loyers perçus sur l'ensemble immobilier. Ils représentent 1% des recettes globales de fonctionnement.

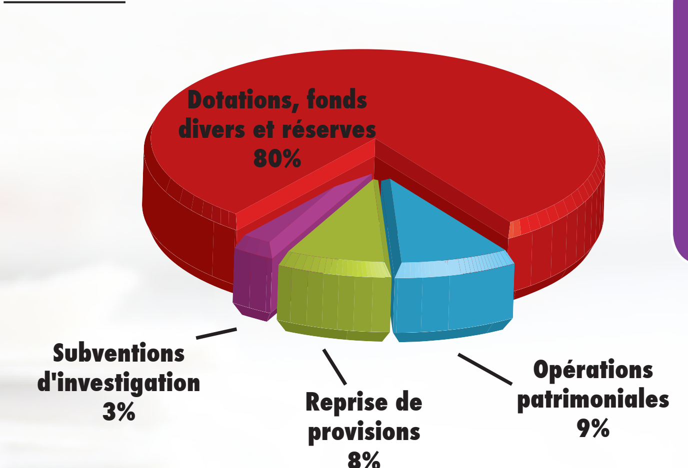
B- Section d'investissements.

Cette section regroupe à la fois les dépenses d'investissements et les recettes d'investissements.

- **Dépenses**



- **Recettes**



Les dépenses d'équipement de la commune correspondent à 48 % aux dépenses total d'investissement, à 41% aux remboursements du capital de la dette et 11% aux opérations patrimoniales (opérations qui n'engendrent ni d'entrée, ni de sortie d'argent).

Les dotations, fonds et réserves représentent 80% des recettes d'investissement. Ils sont constitués à 85% par l'excédent de la section de fonctionnement qui est alloué au financement des investissements, à 14% par le Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) et à 1% par la Taxe Locale d'Équipement (TLE). Les autres ressources d'investissement correspondent à 3% aux subventions d'investissements, 8% aux reprises de provisions et à 9% aux opérations patrimoniales.

BUDGETS ANNEXES

Il s'agit des budgets de l'eau et de l'assainissement.
Les investissements réalisés en 2013 sont les suivants :

- Travaux d'amélioration de la distribution en eau potable
- Branchement du bassin des Bois
- Gestion horaire sur vanne motorisée pour le réservoir de Brignoud
- Modification de l'exécutoire EU GLD
- Pose de chambres et regards des eaux usées
- Collecteur des eaux usées place Jean Moulin.



SYNTHESE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013

Le tableau ci-dessous synthétise les résultats de l'exercice 2013 pour le budget principal et les budgets annexes (Eau et assainissement).

	RESULTATS ANNUELS	
	Section de fonctionnement	Section d'investisement
BUDGET PRINCIPAL	770 117,19 €	118 390,85 €
BUDGET EAU	44 669,66 €	223 330,55 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	-16 223,22 €	106 218,35 €

Le Grésivaudan

UN NOUVEAU SIÈGE POUR LE GRÉSIVAUDAN

Le Président de la Communauté de Communes Le Grésivaudan a inauguré le samedi 19 octobre 2013, en présence du député-maire de Crolles, le nouveau siège administratif de la collectivité.

Ouvert au public à la rentrée 2013, ce bâtiment, situé à proximité du Centre Nautique Intercommunal (CNI), offre des conditions d'accueil et d'accessibilité optimisées pour les usagers et affiche une performance énergétique qui va au-delà des dernières normes en vigueur. Dans l'optique de rendre la communauté de communes plus accessible aux habitants mais aussi d'améliorer les conditions de travail des agents, les élus du Grésivaudan ont décidé en 2011 d'engager la construction d'un nouveau siège sur un terrain de 4 900 m² situé à Crolles, à proximité du Centre nautique intercommunal. La réalisation de ce nouveau siège a, dès sa conception, été inscrite dans une logique de développement durable, avec une attention particulière portée sur l'intégration paysagère du bâtiment dans son environnement et sur sa performance énergétique.



Le bâtiment en chiffres clés

- Coût total (financé par la Communauté de Communes) : 4,6 millions d'euros HT
- SHON : 3100 m² / foncier : 4900 m²
- 2500 m² de bureaux et de salles de réunion
- 84 places de stationnement (dont 2 réservées aux PMR) / 30 places disponibles pour les vélos sous un abri dédié
- 2045 heures effectuées sur le chantier par des personnes en démarche d'insertion professionnelle (1750 heures prévues initialement)
- 132 m³ de bois issus de forêts locales (Grésivaudan, Chartreuse, Chambaran)

RÉALISATION D'UNE PISTE D'ATHLÉTISME INTERCOMMUNALE À VILLARD-BONNOT

Le Grésivaudan a en charge l'aménagement, la réhabilitation et la gestion des équipements sportifs mis à disposition des collégiens et des lycéens sur son territoire de compétence.

Dans ce cadre, la collectivité a aménagé une piste d'athlétisme intercommunale au sein du complexe sportif René Bœuf, situé à proximité du lycée Marie Reynoard à Villard-Bonnot.

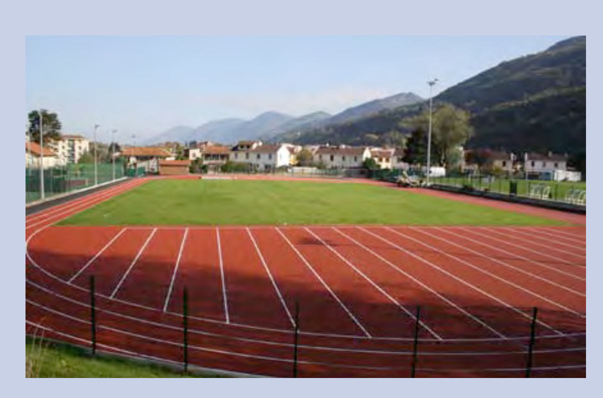
Cette piste a été inaugurée le lundi 18 novembre 2013.

Le projet de stade d'athlétisme, initié par l'ex COSI, voit enfin le jour après moultes péripéties liées notamment aux contraintes foncières.

Aussi, compte tenu de la nécessité de permettre aux lycéens une pratique sportive, la Communauté de Communes a réalisé une piste d'athlétisme, projet moins ambitieux mais réalisable au sein du tènement René Bœuf.

Elle a rapidement lancé une démarche de concertation avec les professeurs d'EPS du lycée de Villard-Bonnot qui a permis de recueillir leurs besoins et de répondre aux exigences de l'Éducation nationale.

Les travaux d'aménagement se sont déroulés de juin à octobre 2013. La nouvelle piste d'athlétisme présente les améliorations suivantes :



- une piste de 250 m de longueur en revêtement synthétique avec trois couloirs sur l'anneau et cinq couloirs en ligne droite.
- au centre de la piste, une aire engazonnée pour la pratique du javelot.
- une aire pour le saut en longueur avec six couloirs et un bac à sable pour se réceptionner.
- un local de stockage du matériel.
- un éclairage de la piste.
- une clôture du site permettant un accès pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Par mesure de sécurité, les deux-roues sont bloqués grâce à un système de barrières.

En dehors des heures de cours, la piste pourra être mise à disposition des clubs sportifs locaux orientés sur les pratiques athlétiques.

<u>Coût de l'opération</u> : 765 043 € HT financés par la Communauté de Communes. Le projet bénéficie d'une subvention de la région Rhône-Alpes à hauteur de 29 817 €, dans le cadre de la politique régionale en faveur des équipements sportifs scolaires.





TRANSPORTS SCOLAIRES SUR DEUX ZONES : bénéficiez de tarifs préférentiels

Nombreux collégiens et lycéens habitant le Grésivaudan sont amenés à se rendre sur un territoire voisin pour rejoindre leur établissement scolaire de secteur. Quels avantages tarifaires sur le réseau Transisère?

L'organisation du réseau Transisère en différentes zones tarifaires (A urbaine et B périurbaine) a une incidence sur le budget transports des familles dont les adolescents sont scolarisés hors du territoire du Grésivaudan. Pour compenser les effets de ce découpage tarifaire, la communauté de communes propose un système de remboursement, sous conditions, qui permet de bénéficier d'un abonnement annuel sur le réseau Transisère sur deux zones à un tarif préférentiel.

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DISPOSITIF?

> Résider dans le Grésivaudan,
> Inscrire l'adolescent dans son collège ou son lycée public de secteur.

COMMENT ÇA MARCHE?

Pour un collégien se rendant dans un collège situé sur l'agglomération grenobloise, qui souscrit un abonnement Transisère deux zones (A et B), la Communauté de Communes compense à hauteur du coût d'un abonnement annuel sur le réseau des transports urbains du Grésivaudan. En d'autres termes, restent 40 € à la charge de la famille.
Pour un lycéen se rendant dans un lycée implanté sur l'agglomération grenobloise qui souscrit un abonnement Transisère deux zones (A et B), la communauté de communes rembourse l'intégralité du différentiel : reste à la charge de la famille uniquement le coût de la zone A qui correspond au territoire de l'agglomération.

Bulletin de demande de remboursement disponible sur:
www.transportsdugresivaudan.fr, à renvoyer par courrier à l'adresse suivante :
Les transports du Grésivaudan - remboursement *Transisère* :
390, rue Henri Fabre - 38920 Crolles.

DES AVANTAGES POUR LES SALARIÉS ET LES ÉTUDIANTS

Vous habitez le Grésivaudan et votre lieu de travail est situé sur un territoire voisin ou vous habitez hors du périmètre de la communauté de communes mais étudiez ou travaillez au sein d'un établissement ou d'une structure implanté sur le Grésivaudan, des solutions de remboursement existent aussi pour vous.
Plus d'informations sur :
www.transportsdugresivaudan.fr

> Retrouvez toutes les informations sur les lignes et tarifs du réseau Transisère sur **www.transisere.fr**



INFO›TRAFIC BUS : toute l'info de mon réseau par alerte SMS en temps réel

Chaque jour, plus de 2600 montées sont comptabilisées à bord des autocars des Transports du Grésivaudan sur les 15 lignes régulières du réseau. Pas moins de 6500 élèves empruntent quotidiennement les 56 lignes qui desservent les écoles, collèges et lycées implantés sur notre territoire. Tous peuvent avoir accès à INFO›TRAFIC BUS, un service gratuit qui les informe en temps réel, sur leur téléphone mobile, des perturbations impactant leurs lignes ou des nouveautés du réseau.

Travaux, intempéries ou accident ? Si un problème vient à perturber la circulation des autocars sur une ou plusieurs lignes scolaires ou régulières des Transports du Grésivaudan, une alerte sera envoyée, par SMS, aux usagers concernés préalablement inscrits. Ce service est le bienvenu en cette période hivernale où les perturbations pour cause d'enneigement sont plus nombreuses, pouvant engendrer des retards voire même la suppression temporaire d'une ligne ou d'un arrêt.
INFO›TRAFIC BUS permet aussi de connaître toutes les nouveautés du réseau des Transports du Grésivaudan et de pouvoir ainsi en bénéficier au plus vite.

Comment s'inscrire à INFO›TRAFIC BUS ?

C'est simple et rapide : il suffit de remplir le formulaire mis en ligne sur *www.transportsdugresivaudan.fr*, en indiquant ses coordonnées téléphoniques et les lignes de transport régulièrement empruntées. L'inscription sera immédiatement prise en compte. Les données transmises resteront confidentielles et ne seront jamais vendues ni cédées à un tiers. L'usager pourra se désabonner à tout moment.



**Pour plus d'informations, contactez :
La direction des Transports du Grésivaudan au 04 76 97 94 84**

Ressources Humaines



DU VERT AUX SERVICES TECHNIQUES !

Depuis début décembre, l'équipe des services techniques est renforcée par l'arrivée d'Eric Navarosi.
Eric est un grand gaillard de 43 ans qui occupe le poste d'agent polyvalent, sa spécialité, les plantes et c'est pour cela que la municipalité l'a recruté, pour ces compétences de paysagiste et de pépiniériste.

En effet, après un BEP pépinière, un BEP paysage et une formation BTA paysage, Eric commence sa carrière en tant que vendeur en jardinerie. Ce qu'il aime c'est le contact avec la clientèle et le fait de pouvoir donner de bons conseils aux gens. Ensuite, il part faire son service militaire et à son retour il intègre une entreprise de paysage, pendant près de vingt ans, il évolue dans ce domaine. Eric aime son métier dans lequel il trouve de la complémentarité entre jardinerie et paysage. Il monte les échelons très vite pour se retrouver chef d'équipe avec de fortes responsabilités et multiple les chantiers. Le travail est intéressant mais pour de nombreuses raisons Eric cherche une reconversion professionnelle.

C'est par hasard qu'il entend parler d'une opportunité à la mairie de Froges. Ce féru de bricolage et de menuiserie tente sa chance au poste d'agent polyvalent avec une spécialisation dans les espaces verts. Il est heureux d'avoir intégrer l'équipe des services municipaux. Ce passionné de sport et autodidacte du « fait maison » va pouvoir échanger ses trucs et astuces avec ses collègues. C'est avec un grand plaisir que la municipalité accueille une nouvelle compétence au sein des services techniques !

ÇA N'A PAS CHÔMÉ CET ÉTÉ À LA MAIRIE DE FROGES !

Comme chaque année, la mairie a proposé aux Frogiens de venir renforcer les effectifs du personnel administratif, scolaire (ou entretien) et technique. Au total, ce sont onze jeunes qui sont venus faire leurs premiers pas dans la vie active au sein de la mairie dans différents services : administratif, technique et entretien. Une expérience qui fût enrichissante pour tous. Focus sur quelques jeunes qui ont participé à la vie communale.
Thomas, fraîchement diplômé de Supcréa, est venu en renfort au personnel de la mairie durant deux semaines au mois d'août. Il a pu donner un coup de pouce sur les tâches administratives comme au service des affaires scolaires mais aussi il a mis à contribution sa créativité pour la réalisation des cartes des colis de Noël pour les séniors ainsi que sur le nouveau logo du CCAS. Ce job d'été a été l'occasion pour lui de renforcer son expérience professionnelle et de comprendre le fonctionnement d'une collectivité. Cette opportunité est aussi le moyen d'avoir un petit revenu car son projet est de financer son matériel pour sa rentrée scolaire afin de poursuivre son diplôme comme réalisateur 3D. Thomas « recommande vivement à tous les jeunes Frogiens de venir faire un job d'été » car « c'est un peu comme rendre service à sa ville ».
Florian, du haut de ses dix-sept ans, prépare un CAP de cuisinier, c'est en passant devant les panneaux lumineux de la mairie qu'il voit que celle-ci propose pour l'été 2013 des jobs pour les jeunes de la commune. Sans plus tarder, il envoie sa candidature. Cette première expérience professionnelle lui permet d'avoir un peu de ressource pour financer ces vacances. Il a été affecté à l'entretien, pour la préparation des classes des primaires et maternelles pour la rentrée. Ce fût l'occasion de « belles rencontres » dans une « ambiance géniale », il remercie tout le personnel des écoles et surtout « Karima pour sa gentillesse et les repas du midi ».
Alexis, élève en Terminal ES au Lycée de Villard-Bonnot, a été mis à contribution pour l'entretien des groupes scolaires avec son collègue Florian. Pour lui aussi, c'est une première expérience professionnelle. Sa sœur avait déjà travaillé pour la mairie par ce même biais, les jobs d'été. Pour ce jeune le but était de contribuer à la vie de la commune et se constituer un petit pécule pour partir en vacances avec ses copains. Cela a été comme pour tous, une expérience riche en apprentissage et de grands moments de rigolades. Et tous recommandent les jobs d'été à la mairie.





Travaux



A VOS MARQUES, VOILÀ LE NOUVEAU PARC !

Après deux réunions publiques, le 15 janvier et le 8 avril 2013, la municipalité a pu dresser le constat de dégradation avancé du bâti sur cette zone et les administrés ont pu exprimer leurs craintes, leurs envies et leurs attentes sur le projet du parc Cérantola. C'est début 2014 et avec deux semaines de retard que les travaux du nouveau parc ont débuté.

En effet, la création de cet espace est un véritable souffle nouveau pour le centre-ville de Froges. Il va pouvoir redynamiser le secteur en proposant un lieu de vie, de convivialité et de rencontres. Pour réaliser ce projet la commune a été accompagnée par un cabinet d'étude. Les travaux vont se dérouler sur trois mois, pour proposer différents espaces divisés en « options ». Dans un premier temps une nouvelle entrée du cimetière sera réalisée au nord pour permettre un accès sans traverser la zone de travaux, il s'agit ici de l'option 1. L'option 2 est la matérialisation de la « sente des écoles », un passage permettant l'accès aux rues Jean Jaurès et Joliot Curie. A cela viendra s'ajouter une aire de jeux pour les enfants, une zone de promenade au milieu d'arbres fruitiers et d'arbustes aux essences variées pour découvrir de nouvelles senteurs et profiter d'un cadre verdoyant. C'est dans cette configuration que l'espace de recueillement se situera à l'entrée du cimetière. Il permettra aux familles de se recueillir dans un lieu calme et embelli par une végétation abondante. Les boulistes auront le privilège de pouvoir jouer sur de nouveaux terrains et ils pourront profiter de l'aménagement d'un local en bois.

A tous ces travaux viendront s'ajouter le réaménagement des toilettes et l'installation de portails et portillons automatisés. Un beau projet et une nouvelle aire de rencontre pour tous les Frogiens est en train de prendre forme.

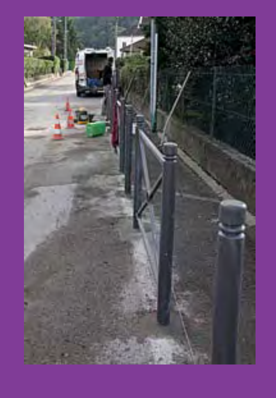


Coût : 338 000 euros
Subvention : 20 653 euros du Conseil général de l'Isère

Sécurisation rue de Bretagne

Des travaux se sont déroulés à la mi-octobre sur la rue de Bretagne. Ils avaient pour but de sécuriser les itinéraires menant aux écoles Jean-Jaurès et La Passière, ainsi qu'à la cantine. Pour ce faire, la commune avec l'aide d'une entreprise privée a mis en place de nouveaux poteaux et barrières afin de prolonger le marquage au sol déjà existant au début de la rue. Ces équipements vont nécessiter la mise en place de nouvelles règles de circulation.

Coût : 11 649,78 euros







TRAVAUX SUR LE BOULEVARD

Durant le mois de juillet et le début août des travaux se sont déroulés sur le boulevard Paul Langevin pour la mise aux normes du réseau d'assainissement d'eau. La remise en état du réseau a été suivie par la réfection de la chaussée et du trottoir.

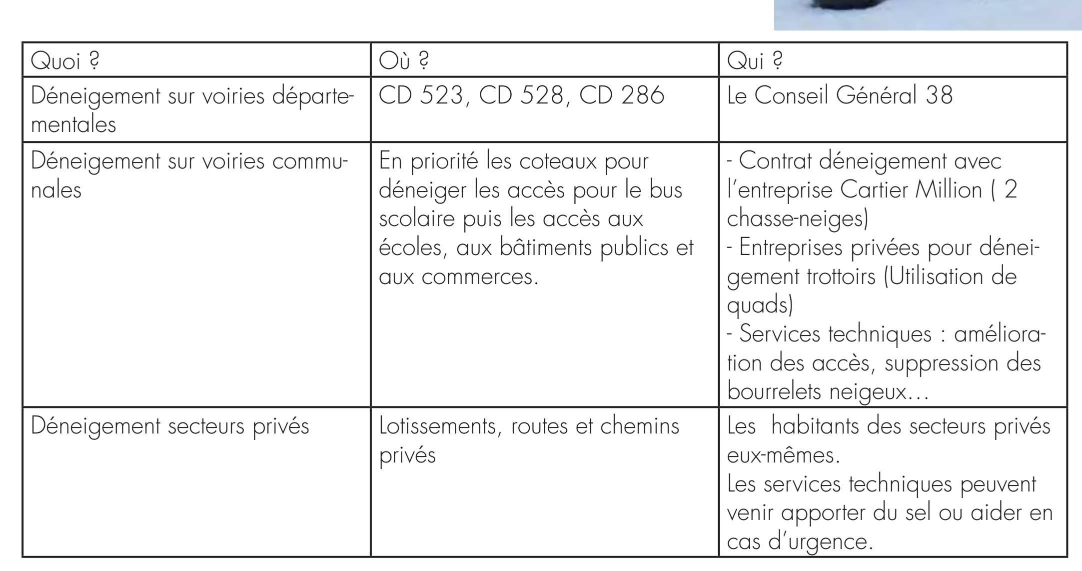
Coût : 28 500 euros
Subvention : 14 250 euros du Conseil général de l'Isère



ATTENTION PLAN DE DÉNEIGEMENT !

Comme chaque année, la période hivernale est une période où les services techniques de la commune restent en alerte par rapport aux chutes de neige. Afin de garder plus de réactivité, le déneigement de la commune est sectorisé et partagé entre plusieurs acteurs, du Conseil général de l'Isère aux services techniques en passant par des prestataires locaux. Mais sachez que vous aussi, vous êtes acteurs du déneigement de la commune en collaborant avec elle.

Pour mémo :



Quoi ?	Où ?	Qui ?
Déneigement sur voiries départementales	CD 523, CD 528, CD 286	Le Conseil Général 38
Déneigement sur voiries communales	En priorité les coteaux pour déneiger les accès pour le bus scolaire puis les accès aux écoles, aux bâtiments publics et aux commerces.	- Contrat déneigement avec l'entreprise Cartier Million (2 chasse-neiges) - Entreprises privées pour déneigement trottoirs (Utilisation de quads) - Services techniques : amélioration des accès, suppression des bourrelets neigeux…
Déneigement secteurs privés	Lotissements, routes et chemins privés	Les habitants des secteurs privés eux-mêmes. Les services techniques peuvent venir apporter du sel ou aider en cas d'urgence.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les riverains des voies publiques propriétaires ou locataires sont tenus de participer au déneigement devant leur maison c'est à dire leur pas de porte, leur trottoir et caniveau sur une largeur d'un mètre minimum.

N'oubliez pas de penser à déneiger votre toit !

Des sacs de sel sont par ailleurs mis à disposition des usagers. Sept points de stockage sont approvisionnés par les services techniques :

- Le Rouare
- Le Balcon de Belledonne
- Les Vignes de Pichat
- Le Chemin du Maquis
- Les Jaures
- Les Bois
- Les Côtes de Pichat

Les personnes dépendantes peuvent se faire connaître auprès du CCAS afin d'être inscrites sur une liste pour organiser le déneigement de leurs habitations par les services techniques.

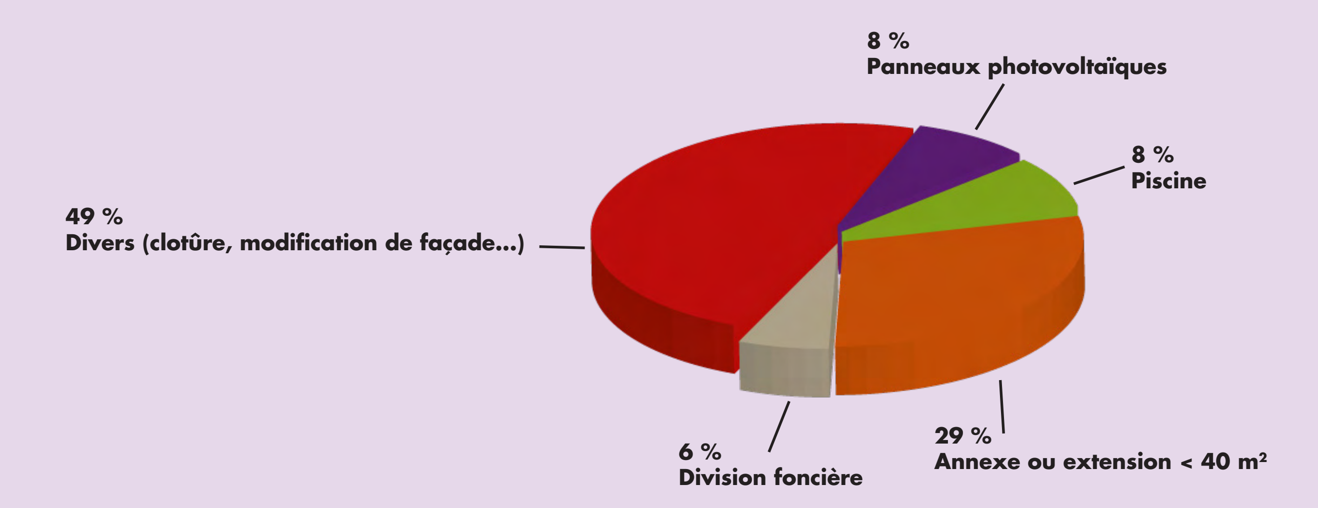
Pour rappel, en période hivernale, les équipements spéciaux type chaînes ou pneus neige sont obligatoires sur les coteaux (par arrêtés municipaux et recommandation du Conseil général de l'Isère).



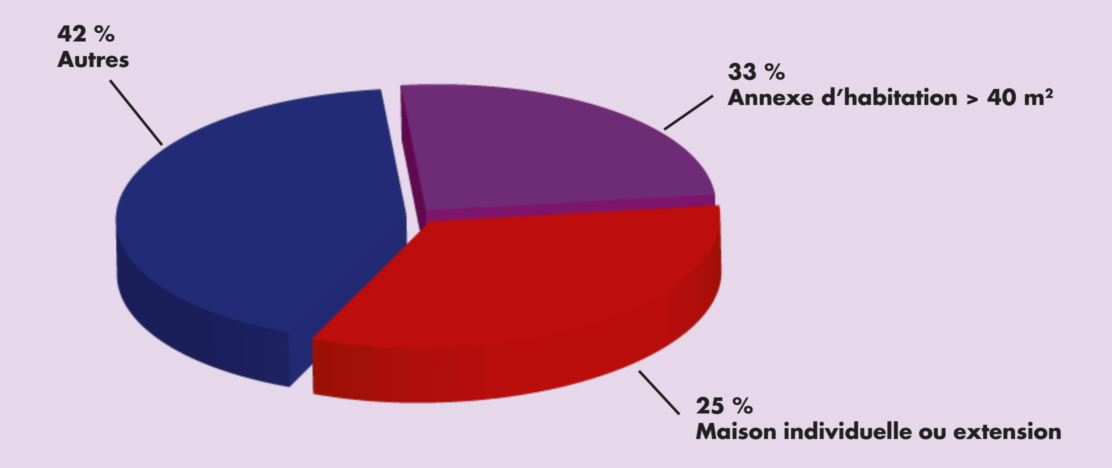
Urbanisme

TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS

Déclaration préalable



Permis de construire



Sur douze permis déposés, on compte un refus d'autorisation et un dossier incomplet dans le délai règlementaire (donc refusé).

Il faut noter qu'en 2013, un projet de maison individuelle a été autorisé et deux projets privés d'ampleur ont été accordés: vingt-quatre logements collectifs et un espace commercial.

Concernant les déclarations préalables, quarante-neuf demandes ont été enregistrées. Trois refus ont été notifiés.

D'un point de vue foncier, la commune a procédé à quatre signatures d'acte de cession ou d'acquisition de terrain :

- acquisition onéreuse d'une bande de terrain rue Georges Brassens ;
- régularisation d'une cession à titre gratuit de terrain dans le vieux Froges ;
- cession à titre onéreux d'une bande de terrain au bénéfice de l'enseigne Netto (future implantation ZA au Plan) ;
- cession à titre onéreux d'une bande de terrain au bénéfice de l'entreprise Artibois déjà implantée sur la ZA au Plan.

Un dossier foncier de grande importance est toujours en cours avec l'entreprise GLD sur le secteur rue de la Liberté, rue des Jonquilles mais également rue Lamartine où la commune se porte acquéreur à titre gratuit d'un terrain, lieu d'un projet de city stade.

Ce projet d'espace public sera géré par le SICSOC après rétrocession par la commune de la propriété du fonds.



LE PLU EN 2013

Le 1er trimestre 2013 a été le moment pour la municipalité de finaliser le travail de diagnostic du territoire. Les différents thèmes abordés dans le futur PLU ont été étudiés : analyse de la population et du logement, des déplacements et des modes architecturaux, du paysage, de l'environnement et de l'économie, de l'agriculture, des équipements et des réseaux.

Toutes ces thématiques ont été synthétisées afin d'exposer, dans un premier temps, un diagnostic de la ville aux personnes publiques associées (représentants des services d'Etat, du département ou associations…) et recueillir leurs avis et observations.

Ensuite, ce diagnostic a fait l'objet d'une présentation publique à la population en réunion le 14 mars 2013. Le Bureau d'étude EPODE, en charge de l'élaboration du PLU, a brièvement fait un point sur la règlementation relative à la procédure d'élaboration du PLU.

Puis EPODE a exposé le travail de synthèse du diagnostic, après plusieurs semaines de réflexion. La municipalité et le bureau d'étude ont écouté les habitants présents, ont répondu à leurs questions et ont pris note de leurs attentes.

Le diagnostic de territoire ainsi posé, la municipalité a poursuivi son travail de réflexion autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durables : le PADD.

Le PADD définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenus pour l'ensemble de la commune. Il fixe également des objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Ainsi, le PADD doit traduire un réel projet commun, c'est-à-dire traduire des priorités d'aménagement pour le territoire.



Toujours convaincue de l'importance d'impliquer la population à ce projet de territoire, la municipalité a souhaité organiser des ateliers thématiques, invitant les habitants à participer.



Le 16 septembre 2013, l'atelier « Déplacement » a lieu. Les questions abordées avec les habitants sont : « Quelle solution pour désengorger le centre aux heures de pointe ? » ou « Comment circuler à vélo en toute sécurité ? ».



Le 24 septembre, l'atelier «Environnement» est l'occasion d'organiser une balade. Les habitants ont pu débattre sur la question de « Comment préserver les paysages verts des coteaux et de la plaine » ou encore « Quelle solution mettre en œuvre pour protéger la biodiversité locale ? ».



Le 8 octobre, l'atelier «Identité communale» soulève des questions telles que « Comment valoriser Froges au sein du Grésivaudan ? » ou « Comment préserver ce qui fait l'identité de notre commune (patrimoine bâti, agricole…) ? »



Le 22 octobre, l'atelier «Habitat et organisation» de la ville pose plusieurs interrogations. « Comment bâtir un habitat moins consommateur d'espace ? » ou « Comment construire la ville sur la ville (renouvellement urbain) ? » ou encore « Quelle solution pour renforcer le lien social existant aujourd'hui ? ».





LES ATELIERS THÉMATIQUES





Au cours de l'ensemble de ces échanges, les habitants ont fait remonter les difficultés pour se déplacer à pied ou en vélo sur le territoire, l'ancienneté des logements collectifs ou encore les entrées de ville peu avenantes. Ils ont également mis en lumière les atouts de la commune comme le paysage remarquable et son attractivité, le patrimoine bâti de Froges et son histoire à préserver ou encore la place de la ville dans l'intercommunalité (mutualisation des équipements comme le Centre social).

Les potentiels d'évolution suivants ont été posés : développer les commerces de proximité, équilibrer la circulation des véhicules et les déplacements doux sécurisés, renforcer les équipements de sports et de loisirs, concilier l'urbanisation et la préservation des activités agricoles et forestières, maintenir l'emploi sur Froges en limitant les activités industrielles nuisantes, et renforcer le lien social.

Forte de ces observations extérieures et enrichissantes, la municipalité a poursuivi son travail sur la rédaction d'un PADD qui sera le reflet d'un projet politique d'ampleur pour le territoire mais également à l'image des attentes des habitants. Ce projet de PADD a été exposé lors d'une réunion publique le jeudi 6 février.

La procédure de PLU se poursuivra sur plusieurs mois avec l'objectif d'approuver le PLU final au cours de l'été 2015.

- Rapport de présentation, diagnostic de territoire
- **Projet d'Aménagement et de développement Durable , Orientations d'Aménagement et de Programmation**
- Le réglement et le plan de zonage
- Phase administrative : enquête publique, ...

été 2015 — Objectif APPROBATION



POINT SUR L'ATELIER PLU « QUAND L'ÉCOLE EXPLORE LA VILLE»

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du PLU, la municipalité s'était posé la question de la consultation du public jeune dans cette procédure. Difficile à mettre en œuvre de manière règlementaire, il a très vite été décidé de promouvoir une sensibilisation à l'aménagement de la ville auprès des élèves des écoles primaires de la ville.

Dès le début de l'année 2013, un travail commun avec les équipes pédagogiques des écoles élémentaires a été lancé. Après réflexion, l'école Guynemer a accepté l'initiative. C'est la classe de CM1, de Mme Cécile Moynet, qui s'est lancée dans l'aventure de l'urbanisme à l'école.

Afin d'encadrer ce projet, la municipalité a fait le choix de missionner un prestataire compétent et pédagogique : le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE). Après deux réunions préparatoires avec Mme Moynet, le cadre d'intervention du CAUE était posé : six séances d'ateliers avec intervention en classe pour initier les élèves à la découverte de la ville et aux notions d'urbanisme.

Les ateliers, nommés « Quand l'école explore la ville », ont débuté le 4 novembre et se sont achevés le 16 décembre 2013. Au cours de ces séances, les élèves ont pu lire des cartes de la ville, apprendre à s'orienter en conséquence, parcourir le territoire pour collecter des données et se situer dans l'espace, se familiariser avec le paysage environnant… et créer un lieu de vie imaginaire sur un site projet. L'objectif au travers de tous ces ateliers était d'appréhender le domaine de l'urbanisme, de la ville et de ses règles, et de se les approprier.

Les élèves ont concrétisé leur travail par l'élaboration de maquettes. Par petit groupe, ils ont choisi les règles d'urbanisme qu'ils souhaitaient appliquer et ont « construit » en conséquence.

Ils souhaitaient voir construit des écoles, des crèches, des commerces (boulangeries, restaurants…), des parcs, des habitations (individuelles ou petits immeubles), des espaces piétons et cycles au cœur des bâtiments pour circuler en toute sécurité…Tout ce travail a fait l'objet d'une restitution orale devant entre autre les parents d'élèves.

Le retour d'expérience est très positif. Mme Moynet a confirmé que les élèves avaient été satisfaits de cette nouveauté et que l'initiation à l'urbanisme n'avait pas alourdi le déroulement du programme pédagogique. La municipalité espère renouveler les ateliers «Quand l'école explore la ville».

IMAGINER · LA VILLE · CARTES · DÉCOUVRIR · LÉGENDES · OBSERVER · PAYSAGE · ANALYSER · EXPLORER · ECOUTER · RÈGLES · QUARTIER · ORGANISER · PROJET · AMBIANCES

Environnement



DES JARDINS COMMUNAUX À FROGES !

En 2013, la commission environnement reste présente sur les dossiers « transverses » tels que le PLU, les transports, la gestion différenciée des espaces verts mais s'est aussi penchée sur le dossier des jardins communaux.

Ce projet qui était dans les tiroirs depuis le début du mandat va enfin voir le jour. Un terrain a été identifié, un budget a été voté, un principe de fonctionnement a été proposé… et l'appel à candidature lancé au printemps a remporté un franc succès. Quarante jardiniers se sont inscrits pour obtenir une parcelle de terrain. Ils ont été retenus en fonction des critères établis : priorité aux Frogiens, puis, en 2nd rang, aux personnes travaillant à Froges puis aux habitants des communes voisines (Villard-Bonnot, Le Champ-Prés Froges…).



Les élus en charge du projet, Valérie Petex, Magalie Balducci et Nicolas Mometti, ont rencontré les jardiniers le 30 septembre 2013 afin de leur expliquer l'organisation prévue et de leur remettre les documents affairants : règlement intérieur, convention d'occupation temporaire du domaine public et charte des jardins communaux.

La philosophie du projet est centrée sur le lien social et la culture bio. La communauté des jardiniers, au-delà de la culture de leur parcelle, devra gérer collectivement compost, toilettes sèches et participer aux travaux d'entretien des espaces communs. La mairie de son côté, ne se limite pas à aménager les terrains mis à disposition mais veillera à la bonne application des règles définies, organisera des sessions de formations aux techniques de jardinage bio….Une commission extra-communale composée de trois élus et de trois jardiniers sera en charge d'animer cette communauté de jardiniers d'horizons et d'âges différents. Promotion de la culture sans intrant chimique, partage de pratiques et de valeurs seront au cœur de nos jardins communaux.

GESTION DIFFÉRENCIÉS DES ESPACES VERTS

Le dossier de la gestion différenciée des espaces verts reste d'actualité même si certains des investissements prévus n'ont pu être réalisés. Pour mémoire, la motivation principale pour la mise en œuvre de ce projet réside dans l'arrêt de l'utilisation d'herbicides le long de nos routes et de nos maisons. Il faut alors utiliser d'autres techniques de désherbage combinées avec une autre façon d'aborder les espaces verts. Il s'agit d'identifier sur quelles zones les efforts et le temps de nos services techniques devront être déployés et quelles zones méritent d'être gérées différemment (espaces naturels, utilisation de gazon fleuri, de techniques de paillage pour limiter les herbes folles…). A cette fin, le pôle technique a été renforcé par l'embauche d'un pépiniériste qui sera en charge du projet en collaboration avec les élus référents.



PRÉSENCE MÉDIATION, UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE !

Les villes de Froges et Villard-Bonnot ont fait appel à l'association Agil pour la première fois en 2012 pour une médiation sociale de proximité et c'est avec grand succès que cette opération a été reconduite en 2013.

Cette année les médiateurs sociaux sont intervenus dès la mi-juin et ont terminé leur action au 14 septembre. Ils étaient au nombre de deux, un homme et une femme, une équipe solide dotée de compétences dans la gestion des conflits, la connaissance et l'approche des publics.

Une union stable sur la durée de la mission mais surtout engagée et investie. Leurs missions sont d'assurer une présence active sur le territoire, d'aller à la rencontre des habitants et d'instaurer un dialogue et de sensibiliser les gens au respect de la vie en société. Pendant la période estivale, les médiateurs peuvent être amené à intervenir sur des situations, soit de manière spontanée lors des déambulations sur le territoire, soit sur demande d'un habitant ou d'un partenaire via le numéro de téléphone portable mis à disposition de la population.

En 2012, le nombre d'interventions de la présence médiation était de onze, cette année le binôme a effectué pas moins de trente-six interventions.

Cet écart peut s'expliquer par une meilleure connaissance du service par la population via une communication plus importante et probablement une plus grande finesse et qualité d'analyse de cette équipe dans la valorisation de son travail.

Elle a mis en exergue non seulement des indicateurs sociologiques mais également des signes de fragilisation ou dégradation du bâti générateurs d'un sentiment d'insécurité. L'équipe a relevé un besoin fort de lien social de la part de la population jeune ou adulte : besoin d'être écouté, en contact ou encore communiquer, mais le bilan de cette action reste très positif car quand les médiateurs arpentent le territoire ils sont reconnus par la population de tous les âges et ils sont même parfois attendus par certains groupes de jeunes ou moins jeunes.

Une expérience réussie et à renouveler !

GARANTIR LA SÉCURITÉ DES FROGIENS

Le mercredi 6 novembre se tenait à la salle des sports une réunion sur la sécurité dans la commune. Les représentants de la mairie étaient entourés de la police municipale et de la gendarmerie de Domène/Villard-Bonnot.

Au cours de l'année 2012, la ville de Froges avait connu une augmentation de la délinquance. Pour cette année 2013, on peut noter que les délits graves commis sur la commune ont été divisés par deux. Pour se faire de nombreux moyens humains et matériels ont été mis en place, la commune a entre autre recruté un nouveau responsable de la police municipale afin de renforcer le sentiment de sécurité des Frogiens. De plus, de nombreuses actions sont mises en place comme l'opération tranquillité vacances, étendue depuis peu sur l'année et non plus – seulement pendant les vacances estivales. Mais aussi la démarche « voisins vigilants » qui n'a seulement convaincu que dix personnes de la commune. Pourtant le principe est facile à appliquer et permet à un même quartier d'assurer une certaine vigilance entre voisins et d'assurer un relais entre les habitants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• 80% des cambrioleurs passent par la porte d'entrée
• Au-delà de cinq minutes de vaines tentatives, un cambrioleur abandonne.
• Un cambriolage sur deux à lieu pendant les vacances, huit vols sur dix ont lieu dans la journée (principalement entre 10h et 12h et entre 14h et 16h).

Quelques conseils :

• Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux voire d'un système d'alarme.
• Soyez vigilants au contact des démarcheurs à domicile.
• Ne laissez pas dans votre jardin une échelle permettant d'accéder au toit. Si vous avez un étage, fermez également les volets.

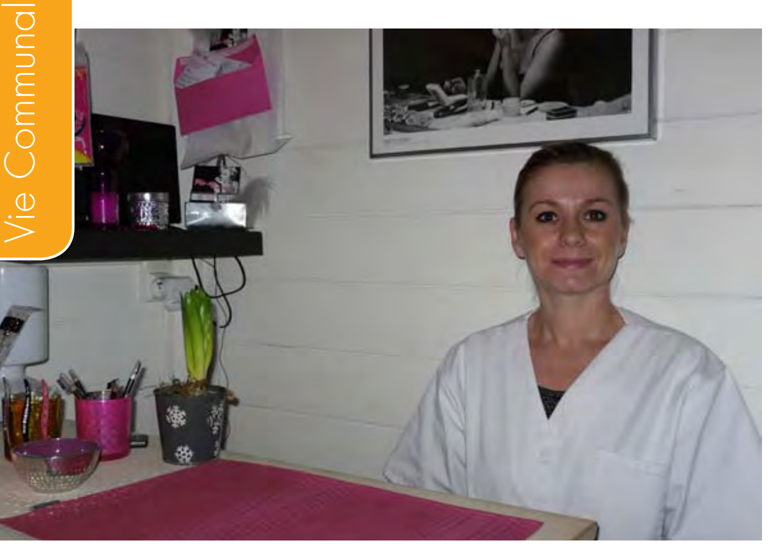


Développement Economique

La rubrique développement économique a vu le jour, il y a aujourd'hui six ans avec la naissance du journal municipal «Le Fagot ». Cette rubrique a présenté pas moins de vingt entreprises, commerces ou professionnels récemment installés sur la commune. Cette rubrique permet de faire découvrir aux Frogiens, les professionnels qui les entourent. Il est vrai qu'on a souvent du mal à connaître l'offre commerciale ou les services qui sont disponibles à côté de chez nous.

A très vite dans nos colonnes pour découvrir les derniers arrivés sur la commune !

UN MOMENT POUR VOUS ET À VOUS.



Sylvie Bastos-Alves a ouvert depuis quelques mois son petit cocon « Pin'up esthétique ». Elle vous amène dans l'univers des soins traditionnels que l'on peut retrouver chez une esthéticienne, les prestations proposées vont de l'épilation au modelage.

Après des années dans différentes branches comme la vente, l'hôtellerie… Sylvie a décidé de réaliser son rêve de petite fille et elle entame une reconversion professionnelle pour devenir esthéticienne. Aujourd'hui c'est avec plaisir qu'elle exerce comme elle aime le dire un « métier de passion ».

Après de nombreux stages et emplois au sein de différents instituts de beauté, Sylvie se rend compte que ce n'est pas dans ces conditions qu'elle souhaite exercer son métier car ce ne sont pas les valeurs auxquelles elle adhère. Alors elle décide de se lancer à son propre compte.

Au sein de son domicile, elle a su recréer une ambiance intime, chaleureuse et colorée où elle vous accueille pour un moment de détente et bien-être en toute discrétion et dans une relation de confiance totale. Sylvie est une personne dynamique et avenante qui aime cibler l'humain et le contact avec les gens. Elle a plein de projets en tête comme développer sa petite affaire, comme l'onglerie ou encore proposer des soins au sein des établissements accueillant des personnes âgées. Elle se propose même d'aller chercher les gens à leur domicile si ils ont des problèmes pour se déplacer (personnes âgées ou sans famille aux alentours). Sa clientèle est diverse et variée et grandit de jour en jour.

Elle accueille aussi bien des femmes que des hommes. Pour vous rassurer, tous les produits utilisés ont été testés par Sylvie et sa petite famille pendant deux années pour être sûre de leur efficacité et de leur pouvoir d'action. Sylvie met l'accent sur la ponctualité et l'hygiène qui sont primordiales dans un milieu comme l'esthétique. Alors, besoin d'une épilation ou d'un moment de détente, n'hésitez plus et contactez, Sylvie. Bonne humeur et sourires sont au rendez-vous et de nombreuses surprises vous attendent !

Pin'Up esthétique
Téléphone : 06 74 06 79 54
Site web : **www.pinup-esthetique.fr**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque entreprise nouvelle sur la commune peut prétendre à un article dans le journal municipal en contactant le service communication de la mairie : comfestivites@villedefroges.fr afin de se faire connaître.



Scolaire



UN SPECTACLE TOUT EN SURPRISE

Le mardi 10 décembre, la commission des affaires scolaires accueillait à la salle des sports de Froges le spectacle de Noël pour les scolaires et les enfants du personnel. Plusieurs choix de spectacles sont proposés aux commissions scolaire et culture qui arrêtent ensuite ensemble le spectacle qui sera proposé aux enfants.

Cette année, c'est Fredo qui était sur scène pour émerveiller petits et grands avec ses tours de magie et ses danses. Un spectacle interactif où les enfants étaient mis à contribution devant leurs petits camarades. Deux séances ont eu lieu, la première le matin pour les maternelles et la seconde l'après-midi pour les élémentaires. Le spectacle était suivi par l'arrivée tant attendu du Père Noël qui a remis aux enfants leurs cadeaux. Le choix des cadeaux apporté par le Père Noël est également fait en concertation entre les commissions scolaire et culture. Il s'agissait d'un livre pour les plus jeunes et de dictionnaire pour les plus grands ainsi qu'un goûter. Les livres ont été gracieusement offerts par le père Noël mais commandés par la commission des affaires scolaires ainsi que la commission culture.

Quelques retours des parents :
« Les enfants ont adoré, merci à la mairie et pour les livres cadeaux toujours bienvenus (dictionnaires CM1 très bonne idée et très beau). »
« Je voulais vous féliciter et vous remercier pour le choix du spectacle et des livres offerts aux enfants cette année. J'ai trois enfants, j'ai donc pu constater la diversité des livres et leur qualité. Merci beaucoup pour eux ! »



RÉFLEXION, ACTION, ET RÉSULTAT !

C'est au cours de l'année 2011 que le projet de la nouvelle cantine s'est révélé indispensable et obligatoire pour répondre aux normes de services et d'hygiène.

L'année 2013 a vu se concrétiser le projet de la nouvelle cantine Guynemer. Avec un chantier débuté mi juillet, tout s'est bien déroulé et la livraison de cette nouvelle cantine devrait se faire au premier trimestre 2014.

Jusqu'à la fin des travaux ce sont des classes et des algécos adaptés qui font office de réfectoire et de lieu de périscolaires pour les cent dix élèves demi-pensionnaires des écoles Guynemer et Fredet. Le choix de la mise en place de ces structures provisoires a été fait pour permettre une meilleure sécurité des enfants entre les déplacements de la classe à la cantine et inversement.

Aujourd'hui le projet de la future cantine se compose de 61 m^2 de surface plancher en rénovation et de 160 m^2 de surface plancher de l'extension. Elle pourra alors accueillir quatre vingt dix-huit enfants sur un même service. Grâce à ce projet, la commune souhaite améliorer le confort des enfants mais aussi celui du personnel, et ainsi fournir une véritable qualité de service avec de l'espace pour tous et des équipements plus modernes et plus adaptés. Le coût final du projet pour lequel pas moins de onze lots ont été attribués, allant de la fourniture de matériels et d'équipement à la prestation de service, est de 400 000 euros.

La municipalité remercie les enfants, les parents et les institutrices pour leur compréhension durant cette période qui n'a pas été de tout repos, mais qui devrait vite s'achever si la neige ne s'en mêle pas !







RENTREE SCOLAIRE 2014-2015
LES RYTHMES SCOLAIRES

Le 25 septembre 2013, la municipalité conviait l'ensemble des parents d'élèves à une réunion publique d'information sur la réforme des rythmes scolaires (décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires).

Depuis le début de l'année scolaire, un comité de pilotage composé d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves se réunit mensuellement pour mettre en place les rythmes scolaires sur notre commune à compter de septembre 2014. Dans sa séance du 5 novembre 2013, le groupe de travail a déterminé des horaires qui ont été proposés et validés par les conseils d'école fin novembre. Le 27 novembre 2013, cette proposition a été communiquée à l'Inspection de l'éducation nationale pour avis auprès du Comité départemental de l'éducation nationale.

Par courrier du 2 décembre 2013, Madame la directrice des services départementaux de l'éducation nationale de l'Isère nous confirmait la validité de notre proposition.

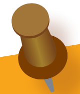
Ainsi, les horaires d'enseignement de l'année scolaire 2014-2015 s'établissent comme suit :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 11 h 45 et 13 h 30 - 15 h 30
Le mercredi : 8 h 30 - 11 h 30

Rappel du cadre de la réforme :

- *24 h d'enseignement sur 9 demi-journées,*
- *Le mercredi matin travaillé,*
- *Une année de 36 semaines,*
- *Une journée de classe de 5 h 30 maximum,*
- *Demi-journée de classe : 3 h 30 maximum,*
- *Pause méridienne d'au moins 1 h 30.*

Lors de ses réunions, le comité de pilotage consacre une séance dédiée aux maternelles et une autre dédiée aux élémentaires de façon à adapter le rythme de l'enfant pour chaque tranche d'âge.
Ainsi dans ses séances du 3 décembre (élémentaires) et du 5 décembre (maternelles) ont été listées les activités qui pourront être dispensées pendant le temps d'activités péri-éducatif ou le temps d'activités péri-scolaire (TAP) qui se déroulera de 15 h 30 à 16 h 30.



IMPORTANT

RENTREE SCOLAIRE 2014-2015
Tout foyer résidant à Froges ayant un (ou des) enfants nés en 2011 est prié de se faire connaître avant le 28 mars 2014 auprès du service affaires scolaires de la mairie de Froges au n° 04 76 71 15 92 afin d'établir une prévision précise des effectifs pour l'année scolaire 2014 - 2015.

DEROGATIONS SCOLAIRES
Les demandes de dérogations scolaires sont à adresser au service affaires scolaires de la mairie de Froges avant le 5 mars 2014.

Dans le cadre de l'organisation des TAP, nous lançons un nouvel appel à toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient animer des activités auprès des enfants, sachant que celles dédiées aux maternelles se dérouleront dans l'enceinte de l'école.

Réussir cette réforme, c'est l'affaire de tous pour vos enfants, votre enfant !

MERCI POUR EUX !

CLASSE DE MER À ERQUY

Du 15 au 28 septembre 2013, les élèves de l'école Jean Jaurès et leurs maîtresses sont partis en classe de mer dans les Côtes d'Armor, à Erquy, capitale de la coquille saint Jacques. Au programme: découverte du milieu marin (pêche à pied, lecture de paysage, observation des marées…); activités sportives (promenades sur la lande, voile, char à voile) et visites à dominante culturelle (fort La Latte, Mont Saint Michel, Saint Malo, Cap Fréhel…).

Les petits Frogiens se sont régalés une fois encore et ont profité au maximum de cet enrichissement culturel, ainsi que de la plage et du soleil breton !

Ils vous raconteront eux-mêmes leur aventure dans un prochain article dont ils seront les rédacteurs.

Un grand merci à la municipalité de Froges, aux accompagnateurs bénévoles et aux maîtresses.

CHIFFRES DES AFFAIRES SCOLAIRES

ACTIVITE DU SECTEUR PERISCOLAIRE :

Au vu de l'activité des services restauration scolaire et accueil périscolaire retracée sur les graphiques ci-dessous, nous constatons que le domaine périscolaire est un secteur qui se porte plutôt bien. En effet, ce sont en 2011 - 2012 :

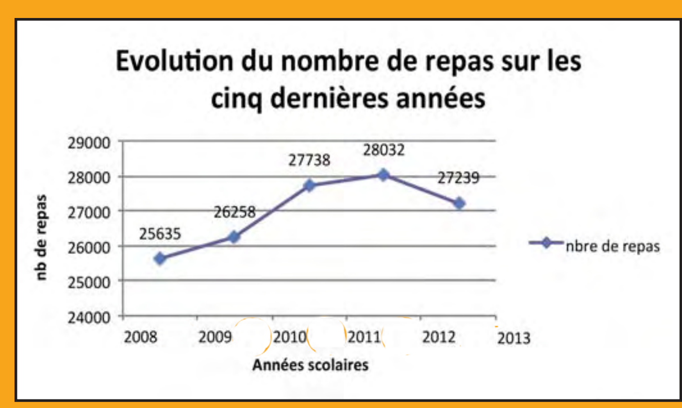
- 2 397 repas de plus ;
- 9 498 demi-heures de temps d'accueil supplémentaires ;

avec une relative stagnation pour l'année scolaire 2012 - 2013.

Pour la rentrée scolaire 2014 - 2015, l'application de la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires va permettre de donner une toute autre dimension à cet accueil périscolaire qui sera tourné vers des activités plus ciblées et plus ludiques.

Un grand remerciement aux familles pour la confiance qu'elles nous témoignent dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) pendant ce temps périscolaire !







CCAS



INAUGURATION DU LOCAL PORTAGE DE REPAS

L'inauguration du local de portage a eu lieu le 5 avril 2013 en présence de plus d'une cinquantaine de personnes dont les usagers du service, les maires des communes voisines, le président de la communauté de communes du Grésivaudan, le directeur de la MAPAD…

Le montant des travaux s'est élevé à 56 357 euros et le local est utilisé par le service depuis la mi-octobre 2012.



LE PORTAGE DE REPAS



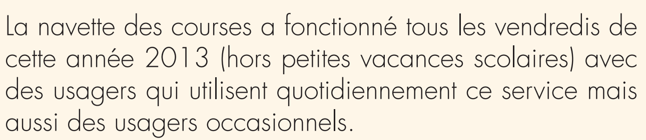
Ce sont plus de 14 500 repas livrés en 2013 sur quatre communes (Froges, Le Champ-Près-Froges, La Pierre et Tencin) dont 8829 repas uniquement sur Froges.

87 personnes ont bénéficié du portage dont 57 pour la commune de Froges.

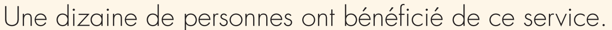
Un appel d'offres a été lancé lors du premier semestre et c'est avec Vercors Restauration que la commune a continué son partenariat en mettant en place depuis le 1er juillet une livraison en sac, permettant ainsi une amélioration de la qualité de ce service.



LA NAVETTE DES COURSES



La navette des courses a fonctionné tous les vendredis de cette année 2013 (hors petites vacances scolaires) avec des usagers qui utilisent quotidiennement ce service mais aussi des usagers occasionnels.



Une dizaine de personnes ont bénéficié de ce service.







LES AIDES DU CCAS.



Quels sont les services et actions proposés par le CCAS :

Pour les enfants : (6 066 euros)
• Une aide sur le quotient familial pour les centres de loisirs
• Une aide sur les activités au SICSOC
• Une aide pour les classes de mer

Pour les familles :
• Une aide au chauffage qui varie de 150 à 300 euros sur le quotient familial (7 500 euros)
• Convention avec ANCV – Bourse solidarité vacances

Pour les séniors et les personnes handicapées
• Le service de portage de repas (en aide directe sur le quotient 8 676 euros auquel s'ajoute le coût de fonctionnement)
• La navette des courses
• Deux thés dansants
• Le repas annuel ou le colis de Noël
• Point info autonomie

Pour tous :
• Les aides facultatives versées par le CCAS (secours) pour les personnes en difficulté financière (8 907 euros).
Les secours alimentaires (1 538 euros)

REUNION SECURITE SENIORS

Le 16 avril 2013, le CCAS de Froges, en partenariat avec la gendarmerie, a organisé une après-midi sur le thème de la prévention et la sécurité des séniors.

C'est en présence de 140 Frogiens que la gendarmerie a diffusé un diaporama sur les mesures de prévention contre les vols, les cambriolages et tous les dangers dont peut être victime une personne âgée.

De nombreux conseils ont été apportés et un temps d'échange a permis à chacun de faire partager ses expériences.



THES DANSANTS

Deux thés dansants ont eu lieu sur la commune les mardis 26 mars et 1er octobre.
Près de 150 personnes étaient présentes à chaque manifestation où elles ont pu danser grâce à l'animateur Chris Oan et se régaler avec le traiteur le Dauphinois gourmand.





REPAS DES ANCIENS ET COLIS DE NOEL

Le repas a eu lieu le dimanche 24 novembre à la salle des sports et a réuni près de 170 personnes. L'animation a été assurée par l'orchestre Céraldi et le repas par le traiteur Yvan SIAUX. Pour les personnes n'ayant pu assister au repas, ce sont 400 colis de la société Valette qui ont été distribués.







Le château du Mas

Tout le monde connait à Froges, le château du Mas. Mais peu de personnes aujourd'hui peuvent témoigner de son passé. Pourtant, sa position dominante sur cet écrin de verdure a permis de forger la vallée du Grésivaudan telle que nous la connaissons aujourd'hui...

Le «Mas de Brignosco» apparait dans l'histoire du 11è siècle, lors de la fondation du prieuré de Domène. En 1054, la charte numéro 1 du cartulaire de Domène mentionne le don de la moitié des dimes (impôts versés à l'église) de ce Mas au profit du prieuré par Ismodore Le Lombard, l'autre moitié appartenant à Bernard de Jouvencel. Ce Mas de par sa position dominante au dessus de la vallée, a joué un rôle important aux côtés de l'ancienne tour forte de Laval.

Le prieuré de Domène

Le château Pichat

La Tour Montfallet (Laval)

La situation géographique de ce «Mas» surplombant une vallée fertile était telle qu'elle excitait de nombreuses convoitises durant cette période de luttes contre les invasions et la réorganisation de la région dépeuplée. C'est ainsi que diverses chartes postérieures au château du Mas témoignent de l'enchevêtrement des droits sur cette position du premier ordre entre les Chevaliers Ismidore le Lombard et Bernard de Jouvencel qui participèrent à la libération, et l'évêque Saint Hugues de Grenoble.

Une lutte pacifique de longue haleine recommença entre le clergé qui désirait récupérer ses biens et les chevaliers libérateurs de la région qui profitant de leur puissance, s'étaient accaparés des terres, mas, châteaux,.... etc.

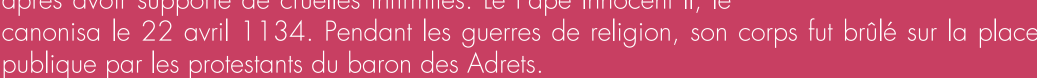


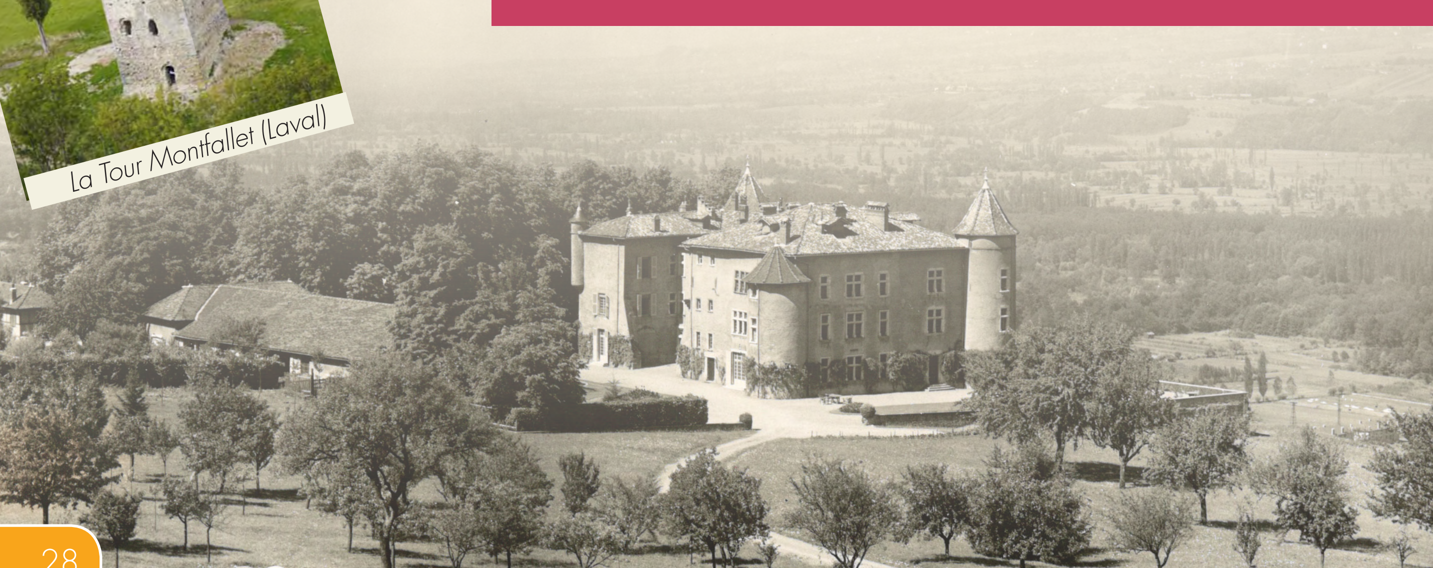
Le Mas de Brignoud, faisant partie de ces biens, fut occupé par les chevaliers Ismidore de Lombard et Bernard de Jouvencel. Cette lutte se termina à l'avantage de l'évêque, Saint Hugues de Grenoble, qui inaugurant une politique nouvelle

LE SAVIEZ-VOUS ?



Saint Hugues de Grenoble est né à Chateauneuf-d'Isère en 1053. Choisi malgé lui comme évêque par le clergé de Grenoble en 1080, il fut sacré à Rome par le Pape Grégoire VII. Après deux ans de luttes inutiles contre la simonie et le mauvais comportement de son clergé, il se retira à l'abbaye de la Chaise-Dieu d'où Grégoire VII lui ordonna de sortir pour retourner dans son diocèse. Trois ans plus tard, il vit en songe Dieu apparaître au milieu des montagnes de Chartreuse et y construire un temple magnifique couronné de sept étoiles. Quelques jours après, Saint Bruno et six de ses amis vinrent solliciter sa protection et il les conduisit dans les montagnes de la Chartreuse. Souvent, Hugues allait faire retraite chez les moines de Chartreuse où il vivait comme les moines et profitait des conseils de Saint Bruno. Même quand il fut avancé en âge, les papes refusèrent qu'il démissionnât de sa charge épiscopale où il mourut le 1er avril 1132, vendredi avant les Rameaux, après avoir supporté de cruelles infirmités. Le Pape Innocent II, le canonisa le 22 avril 1134. Pendant les guerres de religion, son corps fut brûlé sur la place publique par les protestants du baron des Adrets.





avec le soutien du Pape Grégoire VII avait réussi à la fin de son épiscopat (1132) à reconstituer le patrimoine de l'église de Grenoble.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Le 22 avril 1073, à la mort d'Alexandre II, Hildebrand est proclamé Pape Grégoire VII par la foule Romain. Il n'ignore pas la situation de désagrégation de l'Eglise. Prise dans les intrigues des familles italiennes, les Crescenti, les Tuscalini, les Stephani, ainsi que dans manoeuvres financières des seigneurs qui cherchent à obtenir l'attribution des charges ecclésiastiques. Grégoire VII, qui ne cesse d'affirmer la primauté du pouvoir spirituel sur le pouvoir séculier, entreprend un véritable relèvement de l'Eglise, et son action (une profonde réforme, la «réforme grégorienne»), est alors engagée, et ce, malgré les nombreuses résistances locales et celle de l'empereur lui-même. Ainsi est affirmée l'indépendance du clergé par rapport aux laïcs, défiant ainsi l'empereur Germain Henri IV qui se considère comme le représentant de Dieu sur terre. Pour cela il fut contraint de fuir Rome et mourut en exil à Salerne en Campanie, l'an 1085.

Des Liens étroits existaient entre les Aynard de Domène, les Le Lombard (unis de Le Lombard de la Chambre-Savoie) et les Jouvencel dont l'origine lointaine proviendrait de la vallée d'Aoste en Italie.



Les intérieurs du château du Mas

Les Jouvencels étaient en relations étroites avec le prieuré de saint-Donat et la Prévôte d'Aulx. Vers 1140, le chevalier Morard de Jouvencel (fils Bernard) voulut faire annuler la donation faite par Ismidore Le Lombard, mais pris de contrition il renonça à son projet non sans tergiversations, et en présence de l'évêque Saint Hugues de Grenoble, fit donation définitive du «Mas de Brignoud» au prieuré de Domène en priant les moines de l'accepter au cas où il voudrait se retirer au monastère et d'assurer sa sépulture.

Il reçut du prieur onze sols et quatre setiers. Accompagné de son chapelain particulier Pierre Morard de Jouvencel se retira au monastère de Domène pour y passer ses derniers jours. il fut enseveli dans le cimetière du prieuré.

Avec l'évolution des techniques militaires, le Mas de Brignoud devient maison forte. Le terme à propos du Mas est employé pour la première fois le 31 octobre 1413 dans l'hommage que prête Noble Antoine de Commiers.

Cet hommage était prêté dans la grande salle du conseil Delphinal de Grenoble entre les mains de Reynier Por gouverneur du Dauphiné.

Cette famille de Commiers comptait parmi les plus anciennes de la chevalerie dauphinoise et possédait plusieurs fiefs dans la région (Le Vors situé entre Brignoud et Villard-Bonnot, La Tour d'Etapes qui domine l'entrée du Versoud, Saint Jean le Vieux, etc).

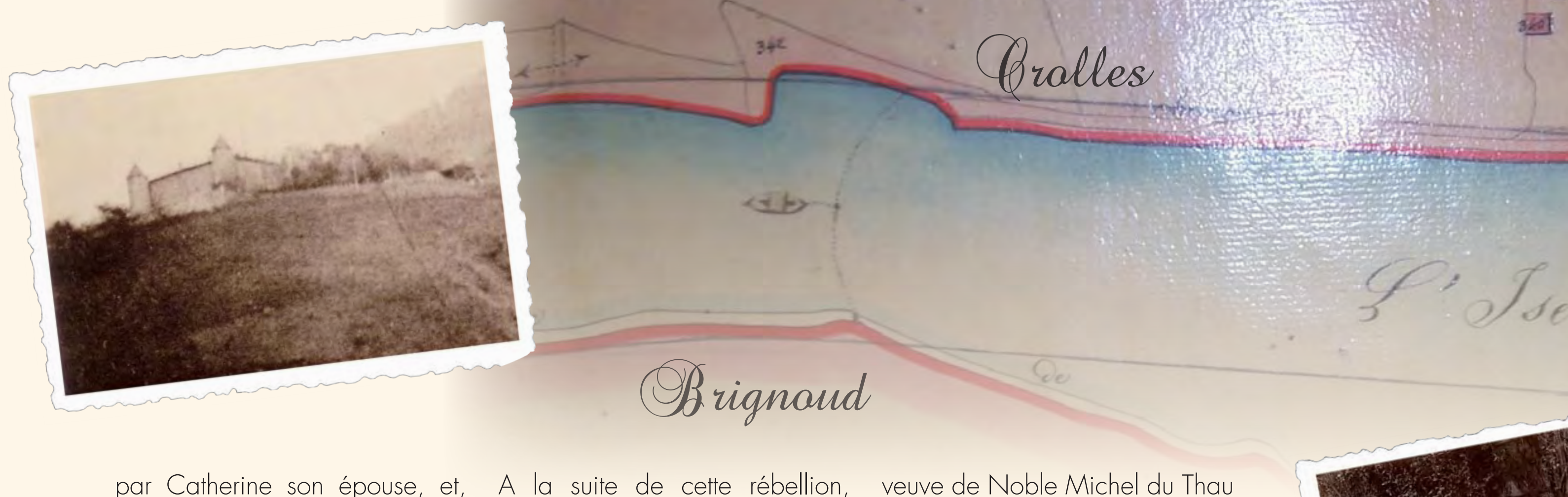
Sûrement l'hommage de 1413 n'était pas le premier, puisque Antoine de Commiers seigneur du Mas (dominus)reconnaît tenir en fier, comme ses prédécesseurs l'ont tenu, sa maison forte du Mas avec ses droits et tout ce qu'il a dans la maison de Theys, , La Pierre et Domène (archives de l'Isère B2629)

En effet, dans cette série on relève qu'en 1343 Rodolphe de Commiers était seigneur du Mas et dans l'extrait des protocoles des notaires de la Buissière, on relève également un acte passé entre nobles Antoine et Guillaume de Commiers co-seigneurs du Mas et Pierre des Granges en 1399.

Les De Commiers seigneurs du Mas étaient la onzième branche de cette famille, qui s'est éteinte en 1600. Quant à Pierre des Granges seigneur de Brignoud il est allié aux De Commiers



Salle du conseil Delphinal



par Catherine son épouse, et, en 1644, dans le registre des donations de l'abbaye des Ayes on relève les noms des nobles Michel et Pierre des Granges, de même qu'il y a une lacune pour la possession du Mas entre les Prieurs de Domène (après les Jouvencels) et les De Commiers. On ignore dans quelles mains se trouvait la seigneurie du Mas, à moins que Guy Allard est apporté un élément de réponse grâce à son «histoire du Dauphiné». Dans un paragraphe, il est question du château du Mas (première dénomination du château) en la paroisse de Froges, de la dame de Nemours et de 200 florins de revenus vers 1540.

Pour comprendre un peu l'histoire, certains seigneurs devenant plus puissants que le roi de France, Louis XI décida d'y remédier. Raoul de Ganedurt, gouverneur du Dauphiné fidèle au roi, fit la guerre au prince d'Orange. Le comte de Genève, prit parti pour le prince d'Orange, tous les gentilhommes et nobles de la vallée : les De Commiers, des Granges, Allemand, etc, étaient les vasseaux de ce comté.

A la suite de cette rébellion, toutes les terres du comte de Genève dans le mandement de Theys depuis le ruisseau de Vors à Brignoud, furent confisquées au profit du roi et furent remises au comte de Dunois en 1468.

C'est Jean d'Orléans, évêque de Toulouse qui hérite et fait don de ses terres à sa sœur Charlotte lors de son mariage avec Philippe de Savoie duc de Nemours. Les terres de Theys furent achetées en 1593 par François de Bonne, petit-fils du duc de Lesdiguières, et sous Louis XIII, on retrouve le Mas en possession d'Henri Le Maistre, celui-ci, lors de son mariage avec Philippine du Bonnet, le 1er août 1632. Il est qualifié de seigneur du Mas.

En 1646, Henri le Maistre agrandit ses domaines par l'achat, des terres et seigneuries de Froges et Brignoud, appartenant au petit-fils du connétable de Lesdiguières, François de Bonne et prend le titre de seigneur du Mas Froges et Brignoud.

La fortune ne sourit plus à Henri Le Maistre. Celui-ci, endetté, perd plusieurs procès notamment celui contre Anne Goujon veuve de Noble Michel du Thau de Brignoud pour non paiement d'arrérages et ensuite celui qu'intente Marie du Faure, dame du Theil de Crolles et Montfort, avec obligation à Henri Le Maistre de faire enlever le port, les cordages et les agrès établis par lui pour communiquer de Brignoud à Crolles.

Criblé de dettes, Henri le Maistre vend toutes les terres, juridictions et seigneuries de Froges, du Mas, Brignoud et la montagne de Bédina, en1682 à Noble Antoine de Guérin, seigneur de Tencin et conseiller du roi au parlement de Grenoble. Mais avec une clause, Henri Le Maistre se réservait de son vivant le château et le domaine en dépendant. Pour la révision des feux en 1700, la famille Le Maistre est toujours présente au Mas, mais peu de temps après, Antoine de Guérin qui sera président du Sénat de Savoie, entre en possession de tous ces biens et en plus des titres de seigneurs de Tencin, Crolles, Montfort, etc… Ajoute ceux du Mas, Froges, Brignoud.Lors de son mariage avec Jeanne Marie de Monteynard, en février 1748, Antoine de Guérin (petit-fils) est

LE SAVIEZ-VOUS ?



Louis XI, dit le roi Prudent, est né le 3 juillet 1423. La ligne directrice de sa politique fut le renforcement de l'autorité royale contre les rands feudataires, par l'alliance avec le peuple. Il défendit ainsi les paysans vaudois du Valpute contre l'inquisition épiscopale, en Dauphiné. Son règne voit le rattachement de plusieurs grandes principautés mouvantes au domaine royal par des moyens parfois violents. Parallèlement, Louis restait insatisfait de sa situation. Il était frusté de n'avoir retiré le Dauphiné de la Praguerie. Après avoir conspiré contre Agnès Sorel et Pierre de Brézé, il fut chassé de la cour et se réfugia dans son gouvernement, en Dauphiné, à Grenoble où il fit son entrée en 1447. Installé place Saint-André dans l'Hôtel de la Trésorerie, spécialement aménagé, il va faire son apprentissage de roi pendant neuf ans. Peu à peu, sous son administration rigoureuse, le Dauphiné devient un Etat nettement distinct de la France. Il transforma en 1453 le vieux Conseil delphinal en Parlement du Dauphiné, le troisième du royaume après ceux de Paris et de Toulouse, faisant passer la cité au statut de capitale provinciale. Il décèdera bien plus tard à Bourges, le 30 août 1483.





qualifié de tous les titres mentionnés précédemment. Avant la révolution, la propriété et la seigneurie du Mas avait changé de main et le château appartenait à Jean Baptiste Joseph Armand de Sibeut de Saint-Ferréol que Louis XV avait nommé conseiller au parlement de Grenoble. Mais en 1775, les anciens magistrats ayant été réintégrés dans leurs fonctions, de Saint Férréol se trouva retraité avec une pension de Saint Férréol qui se consacrait plus particulièrement à ses domaines situés dans le Trièves, n'a pas résidé au Mas.

Son fermier Jean Fayn s'occupait des terres et de l'entretien du château dont une moitié était en mauvais état. Reconnu «émigré» du Royaume, le domaine du Mas fut vendu comme bien national. La mise à prix total des terres, bois grange, chateau et de 47 419 livres. Cinq acheteurs se présentent. C'est le citoyen Charles Laforlt, fils, de Grenoble qui obtient le domaine du Mas pour la somme de 84 000 livres en 1794.

Sur le plan cadastral de Froges de 1836, (Pichât et Brignoud), le château du Mas appartient à M. Gallice. En 1853, M. Murzonne, entrepreneur, à Grenoble, achete ce domaine à Joseph Allemand, époux d'Agathe Gallice. Cette propriété en indivision, fut ensuite vendue par les petits enfants de M. Murzonne, familles Payet-Biron de Grenoble.

Le 19 juillet 1876 Alfred Fredet signe l'acte d'achat de ce domaine pour sa mère, Mme Pierre Fredet. Alferd Fredet marquera quant à lui, le Grésivaudan en tant que pionnier de la houille blanche. En 1864, Alfred Fredet se fixera définitivement dans le Dauphiné où il créera dans un premier temps la papeterie du Moulin Vieux, puis en 1869, il équipera en collaboration avec Amable Matussière, une des plus hautes chutes, de 147 mètres située dans les gorges de Brignoud à proximité du château du Mas.
C'est alors que Alfred Fredet installa une râperie à bois et une machine à papier en 1870 qui marqueront la naissance des papeteries de Brignoud. Son fils Henri Fredet va poursuive et développer son entreprise.

Le domaine du Mas devint par héritage, propriété de Mme la comtesse Albéric de Foresta, arrière-petite-fille de Mme Pierre Fredet.

A son décés, le 31 octobre 1994, le château du Mas échue par succession à ses deux filles : Alix de Foresta qui avait épousé le Prince Napoléon, descendant de Jérôme Bonaparte, frère de l'empereur et Hedwige de Foresta épouse du Marquis de La Roche Aymon.

Le 4 octobre 2000, les enfants de la comtesse de Foresta, ont vendu une grande partie des 26 hectares que représentait le domaine du Mas. Cette vente a été conclue avec Mme Vienne-Revol promoteur immobilier. Celle-ci constitua différents lots qu'elle revendit ensuite pour partie à des particuliers réunis en copropriété. Les dépendances du château (ancienne ferme et logement du gardien) furent divisées en quatre lots et le château proprement dit fut transformé en neuf appartements ... Une histoire qui a de quoi rendre fiers ses heureux propriétaires.

Le château du Mas a su résister aux épreuves du temps. Il fait partie intégrante de notre patrimoine local. Aujourd'hui, occupé par de nouveaux propriétaires ; bien que désormais caché par la végétation, ses murs garderont à jamais la mémoire de son histoire.





LES PYRAMIDES UN MYSTÈRE ENFIN ÉLUCIDÉ !

Le vendredi 12 avril, Ornello Salomon nous a expliqué sa théorie sur la méthode de construction des pyramides égyptiennes.

Les procédés de construction des pyramides égyptiennes restent une énigme, elles fleurissent et se multiplient. Ornello Salomon, après des années de recherche nous a expliqué sa propre théorie, aidé en cela de plusieurs maquettes qu'il a lui-même érigées. Une soirée conviviale, où il nous a promené au cœur des pyramides et plongé dans le mystère de l'Egypte antique.





ORNELLO CHANTE POUR NOUS !

Ornello et Roger Butzek nous ont fait vivre une soirée d'exception, pleine d'émotions, d'humour et de poésie.

En effet, le samedi 26 octobre, la salle était comble, petits et grands se sont réunis pour réentendre ou découvrir des chansons françaises et italiennes, celles des plus grands, de Dalida à Toto Cotugno en passant par Felix Leclerc, Clouseau, Nana Mouskouri et bien d'autres, ainsi que des romances écrites par Ornello lui-même. Roger a joué divinement de la guitare en solo en interprétant Asturias d'Isaac Albeniz et la musique du célèbre film jeux interdits. La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié qui a eu pour but de favoriser les échanges et les rencontres entre passionnés de musique et de chansons. Un grand merci à tout le monde pour le bon déroulement de cette soirée a refaire sans plus attendre.





GRAINE DE CHAMPION DU BALLON ROND !



A Froges le foot est religion, il en est de même pour Nicolas Bovino, dernier d'une fratrie de cinq enfants et tous férus de foot. Nicolas est actuellement en centre de formation à l'Evian Thonon Gaillard football club.

Quel petit garçon n'a pas un jour rêvé de devenir footballeur « pro » ? Aujourd'hui du haut de ses seize ans, Nicolas Bovino s'affère à vivre ce rêve et fait tout pour atteindre son but. Depuis la rentrée de septembre, Nicolas est entré au sein du centre de formation de l'ETG et suit en parallèle des études de métallier, une double casquette qu'il faut gérer, loin de la famille et des amis du Grésivaudan. Sa famille, ce sont ses premiers supporters, son papa, ancien entraîneur au club de Froges, se déplace régulièrement pour encourager Nicolas sur les pelouses vertes des stades mais l'éloignement n'est pas une chose aisée quand on est encore adolescent. Nicolas a la tête sur les épaules et prend très au sérieux son double cursus, les journées s'enchainent entre le lycée, les entraînements et les devoirs. Un rythme effréné où il faut tenir la distance pour allier étude et sport à haut niveau.

Sa carrière a débuté au sein du club de Froges de 2003 à 2009, avec de multiples entraîneurs et présidents qui l'ont poussé vers sa vocation « jouer au foot ». A cette époque et encore aujourd'hui ce qui plait à Nicolas c'est le plaisir de jouer. En 2009, c'est à l'ES Manival qu'il continue à chausser les crampons, où il sera repéré par le fameux club de l'Olympique Lyonnais pour qui il passera les tests d'entrée, mais c'est le GF 38 en 2012 qui lui donnera l'opportunité de faire ses preuves et de commencer son ascension au sommet. Aujourd'hui le jeune homme poursuit sa carrière sous la direction de M. Traoré au sein de l'ETG. On lui souhaite une réussite complète tant au niveau des études que de sa carrière footballistique.

UNE MISS TOUT TERRAIN !



Le 21 septembre dernier pour la journée de l'accessibilité avait lieu la première édition de Miss Handi France, un concours mis en place par l'association « Entre 4 roues » gérée par Priscille Vigneron. Le concours est ouvert aux femmes de tous âges étant atteintes d'un handicap psychique ou physique.

Les valeurs du concours sont celles de toutes femmes : féminité, respect, femmes actives et reconnaissance de la femme en tant que telle. Pour représenter le Sud –Est et plus particulièrement la ville de Froges, c'est Cécile Gilet qui a assuré le show ! Cécile est un petit bout de femme de 43 ans, qui croque la vie à pleines dents, souffrant d'un handicap physique, elle se bat chaque jour pour être considérée comme une personne à part entière et normale. Dynamique et toujours positive, elle aime se lancer des défis et atteindre ses objectifs. C'est dans cet esprit qu'elle est arrivée deuxième dauphine de Miss Handi Sud – Est. Au début, elle a pris l'idée du concours à la rigolade mais très vite le projet s'est concrétisé. Cette passionnée de chant et de cheval s'est alors lancée dans la grande aventure de Miss. Comme le dit si bien Cécile aujourd'hui, c'est « son corps qui est handicapé » mais elle reste une femme totalement indépendante qui s'essaye à toutes sortes d'activités comme le fauteuil tout terrain (FTT) ou encore la natation à haut niveau. Grâce au concours de Miss Handi France, elle espère faire changer les mentalités et prouver que c'est une personne « tout court » qui ne « s'apitoie pas sur son sort ». Mais aujourd'hui elle reste avant tout une femme « pas comme les autres ». Un grand bravo à toutes les miss !



UNE PEINTURE POUR FROGES !

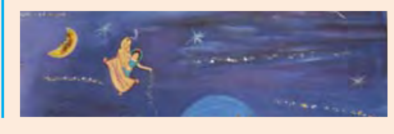


Comme chaque année depuis quatre ans, Le Fort Barraux a accueilli « Les automnales » qui avait pour thème les « Envies ». C'est une manifestation proposée par l'association Artis afin de mettre en avant des œuvres d'arts contemporaines d'artistes de la vallée, à chaque ville son artiste. C'est Annie Modugno qui a, en 2013, représenté Froges pour sa deuxième participation à l'évènement.

Annie pratique la peinture depuis quelques années, d'abord en autodidacte, puis elle a pris des cours afin de se perfectionner. Aujourd'hui elle pratique différentes techniques comme l'acrylique, l'huile ou encore la peinture au couteau. Pour Annie, la peinture et le dessin sont des moments pendant lesquels le temps s'arrête et la musique est en harmonie avec les couleurs et les tons choisis. C'est un réel bonheur, car, comme elle aime à le dire, «ce sont des moments à soi». Ses sujets de prédilection, les voyages et en particulier l'Espagne dont elle est originaire. Mais Annie peint de tout, du moment que le sujet l'inspire. C'est « avec un grand plaisir » qu'Annie a représenté la ville de Froges dans laquelle elle a grandi avec ses parents.

Pour elle « une vie sans envie est une vie sans Vie ». Le tableau d'Annie, représente toute la richesse de « la vie d'en haut » : la magnificence, la somptuosité, le faste, le luxe, l'apparat… et puis, la réalité d'aujourd'hui avec la productivité, la course à l'or noir et ce qui en découle avec l'abondance, l'envie de tout pouvoir faire, jusqu'à des îles artificielles ».

Mais la grande question restera toujours : Et de quoi sera fait demain ? De Partage, de Générosité…d'Humanité, ou peut-être d'envies…





VOEUX À LA POPULATION

Des vœux sous le signe de l'optimisme !

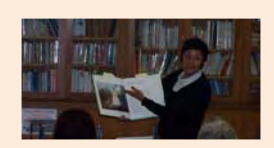




Le vendredi 10 janvier 2013 à la salle des sports de Froges a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

L'équipe municipale a souhaité que cette année 2013 soit placée sous le signe du « Bien-vivre ensemble ». Dans l'assemblée étaient présents de nombreux administrés et élus des communes voisines, Robert Colliat, maire de Champ-près-Froges ou encore Daniel Chavant, maire de Villard-Bonnot. Après les remerciements d'usage, la municipalité a ciblé quelques unes des priorités 2013 comme la nouvelle cantine pour les écoles Fredet et Guynemer ou encore le parc Cérantola.

FRIDA KHALO : LE COMBAT D'UNE FEMME



Le vendredi 8 mars a eu lieu un apéritif conférence et exposition sur Frida Kahlo. « Une vie, une œuvre... Les femmes et le handicap, l'expérience de Frida Kahlo».

Dans le cadre de la journée de la femme, le 8 mars, nous avons eu le plaisir de vous inviter à une conférence exposition sur l'artiste mexicaine Frida Kahlo.

Cette conférence a été animée par Antonieta Pardo Alarcon, maire adjointe aux politiques culturelles et à l'égalité femme-homme à la ville de Saint Martin d'Hères, elle-même née au Chili.Elle nous a transporté dans la vie tourmentée de cette femme admirable, Frida Khalo, pour qui après avoir frôlé la mort et malgré son handicap qui la faisait souffrir atrocement, la vie a pris une toute autre dimension.

En abordant les œuvres de Frida Kahlo, elle nous a raconté son histoire, irréversiblement marquée par la maladie et l'accident de bus qui lui brise les os, lui déchire le ventre. Son lit, incroyable, dans lequel son père accroche un miroir et installe un chevalet incliné pour qu'elle puisse peindre allongée. Sa rencontre, son mariage ou plutôt ses deux mariage avec Diego Riviera, «le mariage d'une colombe et d'un éléphant», son amour du Mexique, de ses paysages, de son art populaire, son goût pour la mode, ses autoportraits (et son fascinant sourcil). Une soirée riche en débat.





FÊTES DE PENTECÔTE

Les comédies musicales à l'honneur ! Pour les traditionnelles fêtes de Pentecôte, la commune a proposé différentes animations tout au long de ce week-end prolongé.

Au stade Marius Marais, les enfants à l'honneur pouvaient profiter de la fête foraine avec ses manèges et son incontournable pêche aux canards.

La municipalité a aussi offert aux Frogiens un spectacle inoubliable « Magic Voices » où les plus grandes comédies musicales et les grands succès de ces dernières années étaient réunis pour un spectacle grandiose !

La soirée s'est poursuivie avec « Sandrine Lion Orchestra », un orchestre « new look » et surtout nouvelle génération avec des musiciens professionnels exceptionnels, un plateau chant de grande qualité et de magnifiques danseuses.

Une soirée riche en festivités et un week-end plein d'animations pour le bonheur des petits comme des grands.



UNE SOIRÉE YÉYÉ !

Samedi 13 juillet le stade Marius Marais accueillait les traditionnelles festivités du 13 juillet.

Cette année, l'ouverture de la soirée s'est faite par un spectacle sur le thème des années Goldman avec ses plus grands tubes pour la joie des plus jeunes comme des plus vieux qui ont pu donner de la voix sur ces hits indémodables. Chanteurs, danseurs et musiciens nous ont donné un spectacle inédit dans une ambiance électrique. Le feu d'artifice a été tiré vers 23 h et la fête s'est poursuivie avec un bal animé par Star 80.

Une soirée retour vers le disco et les tubes de l'époque pour le plaisir de tous.

FOIRE DE L'ARTISANAT ET DES PRODUITS LOCAUX « SPÉCIALE FÊTE DES MÈRES ».



Soucieuse de promouvoir l'artisanat local, la ville de Froges a organisé le dimanche 28 avril, la première foire de l'artisanat et des producteurs locaux « spéciale fête des mères ».
Des exposants spécialisés dans différents «corps de métier» liés à l'artisanat d'art : bijouterie, textile ou encore peinture sur verre. Des producteurs locaux, qui nous ont fait déguster leurs glaces, confitures, miel et bien d'autres produits variés. Cette manifestation nous a donné l'occasion de trouver un cadeau original et personnalisé pour nos mamans, afin de leur exprimer leur tendresse, mais de leur rappeler aussi à quel point nous les aimons.

L'exposition a également été ponctuée d'une lecture théâtrale « Malfratus », une comédie tout public, par l'auteur Marcel Fakhoury et Lisette Blanc, illustratrice. De plus, une animation musicale a eu lieu toute la journée.

FETE DE LA MUSIQUE - FAÎTES DE LA MUSIQUE !

Lancée le 21 juin 1982 à l'initiative de Jack Lang et de Maurice Fleuret, la Fête de la Musique invitait alors tous les instrumentistes à s'exprimer dans la rue, entre 20h30 et 21h. Le succès de cette première édition dépasse largement la demi-heure prévue initialement !
A travers ces parcours artistiques, au cœur des villes et des villages, se dessine ainsi une Fête de la création musicale, un événement unique qui est vécu simultanément par des millions de personnes à travers le monde.

En 1985, la Fête de la Musique commence à «s'exporter» à l'occasion de l'Année européenne de la Musique et est célébrée aujourd'hui dans plus de 120 pays sur les 5 continents.

Pour rappel, la Fête de la Musique est une manifestation populaire, gratuite et ouverte à tous les participants amateurs ou professionnels qui souhaitent se produire le 21 juin.

L'accès aux concerts de la Fête de la Musique est donc libre.(Wikipédia)

Événement festif et populaire incontournable, la Fête de la Musique sonne le début de l'été ! Vendredi 21 juin, 5 groupes nous ont fait danser jusqu'au bout de la nuit aux sons de la chanson française, de la flûte de Pan, du Rock Pop. Le public nombreux, a apprécié la prestation des artistes et a pu se restaurer et se désaltérer grâce à la buvette tenue par l'association des basketteurs de Froges.





Festivités & Animations

UN CONCERT À L'ÉGLISE !

Samedi 28 juin a eu lieu à l'église Sainte Thérèse de Brignoud un concert intitulé «Quartiers latins», avec Thierry Caens à la trompette et Daniel Fernandez à la guitare et au chant.

Thierry Caens est né à Dijon en 1958. Il est professeur au conservatoire national supérieur de musique de Lyon et au conservatoire de Dijon. Curiosité extrême et ouverture d'esprit caractérisent cet artiste : compositeur, arrangeur, il aime se confronter aux univers les plus variés : classique, jazz, cinéma, chanson, world music... On ne compte plus les divers prix et médailles qu'il a reçus au cours de sa carrière. De nombreux orchestres l'invitent : à Moscou, en Israël, à Sapporo, à Sofia et dans toute la France. Soliste recherché, il est l'invité des plus grandes salles du monde, de Genève à Tokyo en passant par les USA, la Chine, l'Italie et les grandes salles de Paris.

Daniel Fernandez est né à Dijon en 1970. Il sort du Centre Musical et Créatif de Nancy avec la mention «meilleur espoir» en tant que guitariste. A partir de 1994, il commence à pratiquer le chant et l'écriture et donne de nombreux concerts au sein de divers groupes. En 2000, il s'attaque à son 1er album solo intitulé «Son de peau» et il donne une série de concerts chez lui à Dijon, puis à Paris. Il effectue une tournée nationale, aux Francofolies de La Rochelle, puis hors de nos frontières, au Festival les Nuits de la Méditerranée 2004 au Maroc, à Tanger et dans d'autres villes marocaines où il trouve d'autres sources d'inspiration qui donnent à son écriture sa richesse dans la mixité.

Un concert tout en finesse pour le plaisir de tous.



UN PEU D'AIR AU CINÉMA !

Comme tous les ans, la Communauté des Communes du Pays du Grésivaudan nous donne l'occasion de découvrir ou redécouvrir des films dans une atmosphère différente et propice à la période estivale. C'est ainsi que le dimanche 1er septembre le stade Marius Marais accueillait le cinéma en plein air et ses animations sur les cinq sens.

Cette année, les communes de Champ Près Froges et Froges ont choisi le Film « Intouchable» d'Eric Toledano avec François Cluzet et Omar Sy. Avec des scènes très drôles, le film décrit une belle histoire d'amitié entre deux hommes différents et que tout oppose.

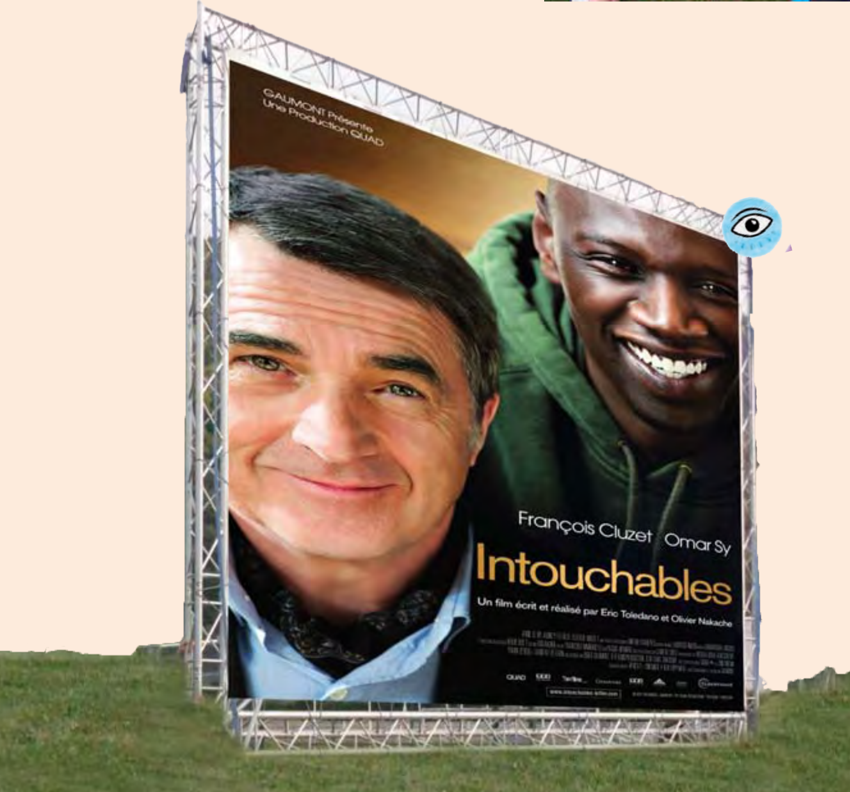
Une animation basée sur les cinq sens, avec des ateliers tenus par Olivier Bretonnière, restaurateur et caviste, gérant de « La Vigne et L'Assiette» à Champ Près Froges et des élus des deux communes. Cette animation mettait en avant les difficultés rencontrées par les personnes handicapées, dans certaines tâches. Le beau temps aidant, cette soirée a remporté un vif succès.











Festivités & Animations

UNE EXPO, DES HISTOIRES, UN TRAIT D'UNION ENTRE DEUX VILLES

Le week-end du 23 et 24 novembre la commission culture proposait à la salle du premier étage de la salle des sports, l'exposition « Un trait d'union entre Saint Marin, Froges et alentours ». Du beau monde était au rendez-vous pour le vernissage de cet événement.

L'exposition a pour but de promouvoir le lien qui existe entre Saint Marin et plus particulièrement Acquaviva et Froges. L'exposition retrace à travers différents témoignages et photos le parcours de ces nombreux immigrés Saint Marinais venus s'installer dans le Grésivaudan pour travailler. De nombreux élus ont fait le déplacement à cette occasion, Monsieur François Brottes, député maire de Crolles et Monsieur Charles Bich, maire de Pontcharra. Au cours des différents échanges entre les élus et le Consulat de Saint Marin, Madame Eliane Rastelli, l'idée qui est ressortie est le fait de pouvoir rassembler et par ce fait mutualiser tous les témoignages et les expériences de ces personnes pour créer une réelle dynamique autour de cette communauté Saint marinaise.



A ne pas oublier : l'année 2014 sera sous le signe du trentième anniversaire de jumelage entre Froges et Acquaviva.

UN PÈRE NOËL AU MARCHÉ !

Samedi 14 décembre a eu lieu le marché de Noël en intercommunalité avec la ville de Villard-Bonnot. Une quarantaine d'exposants sont venus fêter Noël pour le plaisir des petits comme des grands.

De nombreux stands proposés, de quoi se restaurer et se faire plaisir sans exploser son porte monnaie. Le marché était animé par Radio Passion et diverses activités étaient proposées aux plus jeunes comme les tours en calèche, le maquillage par Belledonn's country valley et la tombola pour les enfants avec la star des fêtes de fin d'année, le père Noël.

En fin d'après-midi les quatre stands les mieux décorés étaient récompensés par les deux maires des communes de Villard-Bonnot et Froges. Cette année, les grands primés sur Froges sont le stand de l'association « Entre en scène » et l'atelier de fabrication d'objets décoratifs réalisés à partir de matériaux de récupération







COMMÉMORATIONS

Le devoir de mémoire, c'est l'affaire de tous et surtout celle de la commune qui se doit de pavoiser le bâtiment de la mairie ainsi que les différents monuments commémoratifs.

19 mars : fin de la guerre d'Algérie 1962

Dernier dimanche d'avril : journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

8 mai : victoire du 8 mai 1945 (fin de la seconde guerre mondiale)

9 mai : journée de l'Europe

10 mai : abolition de l'esclavage

13 mai : journée de Jeanne d'Arc

27 mai : journée nationale de la résistance

8 juin : journée nationale aux Morts pour la France en Indochine

18 juin : journée d'appel du Général De Gaulle

14 juillet : fête nationale - prise de la Bastille et fête de le Fédération de 1790

25 septembre : journée nationale d'hommage aux Harkis

11 novembre : armistice de la guerre 1914 – 1918

5 décembre : journée nationale d'hommage aux Morts pour la France



Entre Froges et Acquaviva

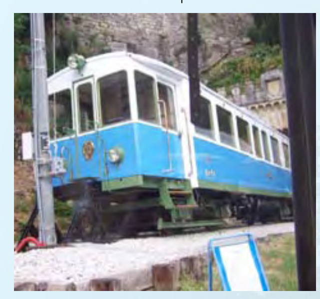
DES LIENS DE PLUS EN PLUS INTENSES !

En 2013, les Frogiens et les associations ont à nouveau pu s'inscrire pour perpétuer cette tradition d'échange qui lie nos deux communes depuis maintenant 29 ans. Un car complet a fait le déplacement pour confirmer et développer les liens du jumelage. Cette année les deux communes jumelles avaient mis au point un programme toujours aussi festif et sportif, mais en invitant cette fois-ci les différents représentants d'associations de Froges afin de pouvoir ouvrir de nouvelles perspectives et ainsi enrichir le jumelage sur les échanges culturelles et sportif de demain.

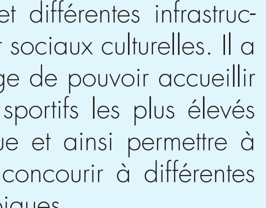
Vendredi 28 juin

Arpès un long voyage en bus, la journée a commencé par un petit déjeuner en commun à l'hôtel du «RIO RÉ» où tout le monde a pu faire connaissance avec les représentants du jumelage d'Acquaviva en toute convivialité.

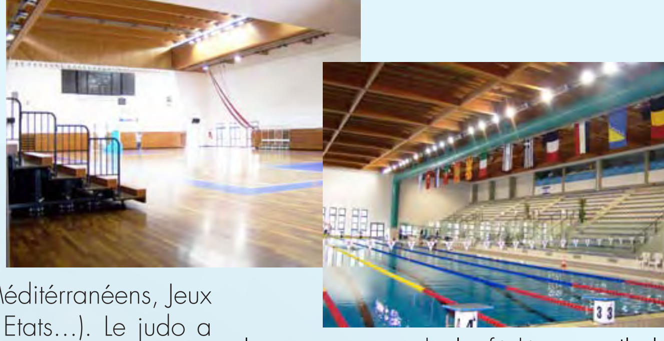
Après un repos bien mérité, l'après-midi a débuté par une visite touristique en petit train, à la découverte d'un nouveau parcours. Ce tracé est le reflet d'une partie des anciennes lignes de chemins de fer qui reliaient autrefois Saint-Marin à Rimini. La fin du trajet sillonnait à travers les ruelles de la vieille ville, à la découverte des quartiers médiévaux.



Les élus et les représentants d'associations ont pu également découvrir le complexe sportif de Saint-Marin appelé «Multieventi Sport DOMUS» que le directeur Claudio Morgganti nous a fait visiter.



Cet établissement comporte une piscine, des gymnases et différentes infrastructures sportives et sociaux culturelles. Il a le grand privilège de pouvoir accueillir les évènements sportifs les plus élevés de la République et ainsi permettre à Saint-Marin de concourir à différentes épreuves Olympiques.



A noter que cette République participe à tous les éliminatoires de toutes les compétitions internationales (Coupe du Monde, Jeux Olympiques, Jeux Méditérranéens, Jeux Olympes des Petits Etats...). Le judo a d'ailleurs obtenu la médaille d'or dernièrement au Luxembourg dans les Jeux Olympiques des Petits Etats et s'est très bien défendu aux derniers Jeux Méditerranéens qui se sont déroulés en Turquie.

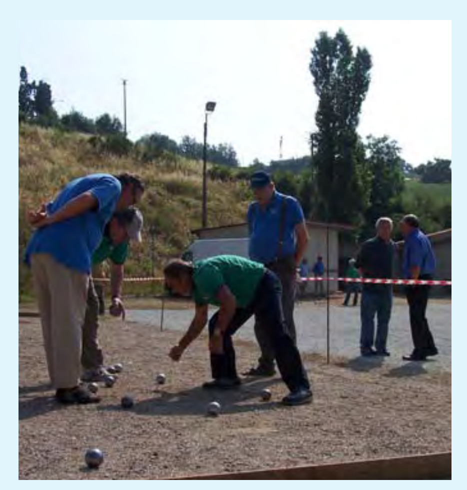
C'est dans ce contexte que cette édition 2013 fut aussi l'occasion d'engager des contacts au niveau du judo. En effet, le Club de Judo de Froges-Villard Bonnot a voulu s'impliquer, en tant qu'association intercommunale aux festivités du jumelage. Le président Patrick Huet, accompagné du président sortant ont donc décidé de profiter de ce voyage à Saint-Marin pour permettre ainsi à d'autres personnes et sportifs de participer à ce jumelage. Au vu du déroulement des entrevues, l'ambiance cordiale et amicale laisse présager sans aucun doute une bonne collaboration et des contacts sont déjà envisagés.

Dans cette idée d'échange entre associations le président Huet, en a profité pour présenter son fils Damien dont les résultats sportifs et son niveau de catégorie semblaient intéresser vivement les entraîneurs de la fédération. Ils lui ont d'ailleurs proposé de venir prochainement à un entraînement pour mieux évaluer ses capacités, cela dans le but de le voir concourir en 2017 aux Jeux Olympiques des Petits Etats qui se dérouleront à Saint-Marin.



Samedi 29 juin

La journée a commencé par la traditionnelle compétitions de pétanque «1er trophée de jumelage» près du camp sportif d'Acquaviva qui s'est terminé vers 18h30.



En fin de matinée a eu lieu la rencontre protocolaire entre élus de Froges et d'Acquaviva afin de faire le point sur l'évolution du jumelage.

Cette rencontre s'est terminée par un échange de cadeaux. La commune de Froges a reçu une sculpture en terre cuite du blason de Saint-Marin et la commune d'Acquaviva a reçu en échange une coupe moderne reprenant la signature historique du jumelage effectué par les deux maires en 1984.

L'après-midi, pour ceux qui le souhaitaient, une excursion au centre de Rimini les Befane. En fin de journée, nous nous sommes tous retrouvés pour terminer la soirée à la pizzeria La Clessidra.



Dimanche 30 juin

Le matin, une dernière excursion au centre historique de Saint-Marin à permis de marcher tout en effectuant les dernières emplettes. L'après midi c'est tous ensemble que nous sommes allés visiter Verucchio, pour la première édition «Cibus et Salus».



Verucchio est un petit village médiéval surplombant la campagne et les champs de vignes et d'oliviers à perte de vue. Situé à proximité de Rimini et de la République de Saint-Marin. Ce village très typique, comporte de nombreuses rues étroites qui serpentent le village. Nous avons poursuivi la visite jusqu'au sommet du village, où se situe la forteresse des Malatesta.

Pour la petite histoire, la fin de l'Empire romain marqua le début d'une période de décadence qui dura jusqu'en 1200. C'est la seigneurie de Malatesta, qui à la Renaissance su donner un nouvel essor, vigueur et richesse aux terres



de Romagne et donc au village de Verucchio.

Cette forteresse est l'une des fortifications les plus grandes et les mieux conservées qui a vu le chevauchement de différentes parties architecturales allant du XIIe au XVIe siècle. Elle est également connue pour sa position qui surplombe la ville et domine la région environnante.

En soirée, afin de terminer ce séjour, un diner convivial auquel était conviée la population avait été organisé au Camp sportif d'Acquaviva avec orchestre et bal

A cette occasion un Frogien a ému le public en interprétant «Tornerò» au concours de karaoké retransmit sur une chaîne nationale.

wLes participants au voyage garderont de beaux souvenirs de cette édition 2013 car bonne humeur et soleil étaient au rendez-vous.







Centre Socio-Culturel

ANIMATIONS COLLECTIVES

FÊTE DU CENTRE

Le samedi 15 juin : Ouverte à tous et gratuite, cette après-midi a rencontré un grand succès pour la deuxième année consécutive grâce au travail des bénévoles et de l'équipe du Centre socio-culturel.

Au programme : espace détente pour les tout-petits avec des jeux d'eau, la bibliobrouette ou encore la ludothèque. Pour les plus grands, d'autres animations étaient programmées comme la sculpture sur ballons, l'accrobranche, le coin déguisements sketchs, le château gonflable, les jeux surdimensionnés de la ludothèque. Des démonstrations participatives de danses africaines et écossaises ont rythmées cette après-midi festive. Et comme l'année dernière, cette fête s'est clôturée par un excellent apéritif préparé par l'atelier culinaire de l'après-midi !

Alors ne ratez pas la prochaine fête du Centre socio-culturel le samedi 14 juin 2014 !

ANIMATIONS HORS LES MURS

Pendant l'été plusieurs animations se sont déroulées dans les différents quartiers de Froges et Villard Bonnot : à Lancey en partenariat avec le musée de la Houille Blanche, à la cité des Glières à Froges, au stade Bergés à Villard Bonnot et au Dorgeval à Brignoud. Les habitants présents pendant la période estivale ont été conviés à des animations gratuites : ateliers culinaires, jeux surdimensionnés, jeux en folie, lecture, bricolage…

SEMAINE DU GOUT

Semaine du goût du 15 au 21 octobre, deux ateliers proposés ouvert à tous

- « Crée ta tartine sucrée ou salée » animation où petits et grands ont laissé libre cours à leur imagination

- « Tous à vos fourneaux » autour de la cuisine du monde : les parents ont préparé un repas à partager et les enfants les ont rejoints pour la dégustation.

FÊTE DES LUTINS

Le mercredi 11 décembre : petits bricolages de Noël animés par les bénévoles, goûter atelier maquillage assuré par les élèves du cours d'arts plastiques, jeux surdimensionnés, mini concert de guitare et défilé aux lampions pour clore cette après-midi festive.

LES RENCONTRES ATELIERS

Des rencontres avec pour objectifs l'apport de compétences parentales :

Un cycle de cinq conférences, ouvert aux parents et aux professionnels de la petite enfance, s'est déroulé au centre socio culturel, projet financé en partie par l'agence régionale de la santé. Les thèmes abordés ont été :

« Le sommeil de l'enfant » animé par le professeur Challamel

« Donner des limites à l'enfant pour bien grandir » animé par Mme Moreau Baudrier psychologue

« Accompagner les premiers pas de bébé » animé par Sylvane Levêque psychomotricienne et Rodolphe Caraly ostéopathe

« Les relations frères-sœurs : petites disputes et grandes complicités » par Mme Dubrez psychologue

« La première rentrée (école, crèche, nounou) » par Mme Poirier médecin psychanalyste.

Ces rencontres se sont déroulées le vendredi soir et un système de garde d'enfants gratuit, sur place et sur inscription était proposé aux parents. La semaine suivante, des ateliers pratiques étaient proposés aux parents pour poursuivre l'échange en petits groupes avec l'intervenant.

Les parents sont associés au choix des thématiques.

Un nouveau cycle commence et vous trouverez les informations sur le site internet du centre socio culturel.





DU NOUVEAU POUR LES JEUNES !

EN OCTOBRE 2013

La maison de la jeunesse a ouvert ses portes les mardis et vendredis de 15 h à 18 h et les mercredis de 14 h à 18 h.

Grâce à une cotisation annuelle de 22 euros, tous les jeunes âgés entre 11 et 17 ans peuvent venir jouer, discuter et échanger autour d'un billard, d'une table de ping-pong, de jeux de société....et lors de soirées réservées aux adhérents. Ces moments peuvent également servir à construire les différentes vacances scolaires (comme celles de février, d'avril et de l'été prochain) et d'autres projets.

En 2013, les premières vacances à la maison de la jeunesse se sont déroulées de manière conviviale autour de différentes sorties (accrobranches, airboard) et d'un projet Graff (photo)afin de décorer la maison de la jeunesse.

A bientôt en 2014 !!!

JEUNESSE

ENFANCE 3 / 11 ANS

Les mercredis de cette année 2013 ont alterné entre activités culturelles, activités sportives et de pleine nature. L'équipe d'animation propose des thèmes différents selon les périodes, ainsi les enfants ont pu profiter par exemple « d'un tour du monde en sept mercredis », « d'ateliers vidéo, cinéma et carnaval » en partenariat avec la Commune de Villard-Bonnot et l'Espace Aragon, ou encore d'une thématique intitulée « Il était une fois dans l'univers ». A chaque période son univers d'évasion et d'imagination, à chaque fois complété par des sorties à la journée adaptées.

LES PETITES VACANCES

Comme tous les ans, les vacances d'hiver sont dédiées aux sorties neige. Mais pas seulement. Cette année, les enfants ont pu s'initier au yoga. Les vacances de printemps ont vu fleurir des ateliers de « récup ».

Nouveauté pour l'année 2013, les centres de loisirs du centre socio culturel ont ouvert leurs portes les 23 & 24 décembre 2013. Les enfants ont été accueillis dans les locaux de l'école la Passière à Froges. Une dizaine d'enfants étaient inscrits. Ils ont eu l'occasion d'aller au marché de Noël à Grenoble (le 23/12), de fabriquer des petits sapins à disposer au pied du sapin à la maison, de découvrir l'univers magique des Kamishibai (livre animé), et de visionner un joli conte de Noël, sans oublié la réalisation d'un goûter festif le 24 décembre pour attendre l'arrivée du Père Noël !

Les grandes vacances

Avec des sorties baignade chaque mardi et des sorties à la journée chaque jeudi (parc de la tête d'or, château de Vizille, sortie à la Bastille, cirque de St Même, Peaugres, labyrinthes de Hauterives…) le programme a, à nouveau été bien chargé. Généralement, les sorties ont été organisées en commun entre le centre des grands et celui des petits permettant ainsi de se retrouver et de passer des moments ensemble.

Les thèmes différents chaque semaine ont permis une grande variation d'activités durant les deux mois.

JEUNES 11/17 ANS

L'hiver, c'est la traditionnelle « semaine ski » avec départ à la journée à la station des 7 Laux. Toujours très appréciée des ados, cette semaine n'a pas dérogé à la règle.

En complément, un séjour Montagne à Guillestre a été organisé en partenariat avec le service jeunesse de la ville de Crolles. Au cours de ce séjour, les inscrits se sont initiés à la cascade de glace et à la randonnée à ski.

L'été est la période la plus importante en fréquentation. Les activités proposées alternaient entre sorties sportives ou « culturelles » et temps d'accueil libre dans la grande salle du centre socio culturel de Brignoud.

L'été a été ponctué de sorties au Bois Français (kayak), à Walibi, au lac d'Aix les bains, au Col de Marcieu pour du tubing ou du montainboard, à la Ferrière pour de la cani-rando, ou encore au Grand Bornand au Festival des Mômes, et cette liste n'est pas exhaustive ! A cela s'ajoute toutes les animations sur place appréciées de tous avec les désormais traditionnels ateliers cuisine, mais aussi des grands jeux ou encore des activités sportives ou culturelles. Il y en aura eu pour tous les goûts !









RELAIS « PICDOU ET LES P'TITES FRIMOUSSES »

Janvier : nous avons invité les parents à partager une galette des rois avec nous ; au programme aussi chants, danses et diaporama de l'année écoulée

Petites vacances scolaires (février, printemps et la Toussaint) : parents, enfants et assistantes maternelles de Froges et de Villard-Bonnot sont invités à des parcours géants de psychomotricité, des ateliers jeux, dégustation de crêpes, réalisation d'une fresque de printemps, bricolage d'Halloween

Cycle musique en partenariat avec la Halte-Garderie et le Ram de Villard Bonnot : Etienne, de l'association Crescendo nous a fait voyagé en Asie, en Afrique, au bord de la mer grâce aux percussions et aux instruments rapportés lors de ces différents voyages

Ateliers périscolaires à 16h30 : pour la fabrication du cadeau de la fête des pères et des mères; occasion de revoir les enfants scolarisés

L'été « vive les sorties » au :

- Parc de Crolles histoire de pouvoir jouer avec l'eau en toute tranquillité

- Parc du Versoud avec le pique-nique

Semaine du goût : dégustation de chocolat et de pain et fromage

Vacances de la Toussaint : grands travaux au RAM, la salle d'activité a été repeinte, des grands placards muraux permettent de stocker jeux et matériel de bricolage, un espace kitchenette a été aménagé. L'ancien bureau des animatrices a été transformé en une seconde salle d'activité et les animatrices disposent maintenant d'un bureau individuel.

Séance de conte pour les tout petits : Carole Gonsolin est venue ravir les oreilles de nos tout petits avec son spectacle « Du bruit dans le berceau »

Fête nationale des assistantes maternelles : l'occasion de se réunir pour partager un moment convivial sur fond de danses plurielles avec Perline.

Spectacle de fin d'année : l'étoile magique et le crocodile par la compagnie des 7 chemins. Deux représentations pour le plus grand plaisir des petits et des grands.





Nos partenaires



Associations

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations qui s'est déroulé le samedi 7 septembre à la salle des sports a rassemblé les associations de Froges et quelques unes de Champ-près-Froges pour garantir un panel important d'activités de loisirs aux habitants de la commune.
De nombreuses démonstrations se sont déroulées tout au long de l'après-midi pour faire découvrir l'offre associative frogienne aux petits comme aux grands.



De nombreux temps forts ont ponctué l'après-midi et la commune remercie toutes les associations pour leur participation et le bon fonctionnement de ce forum.



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



UN MINIBUS SPONSORISÉ

Cette année, la commune a organisé la réception du minibus avec ses sponsors.
Le véhicule mis à disposition pour l'OMS permet en effet aux associations de la commune d'effectuer des déplacements lors de manifestations sportives ou culturelles. Il est aussi un formidable outil de communication pour les entreprises de la vallée.
La commune tenait à remercier les partenaires pour leur implication en les conviant à un apéritif.



LES ASSOCIATIOLS, UNE COOPÉRATION IMPORTANTE POUR LA COMMUNE.

Une réunion d'information se tenait le lundi 27 octobre en mairie avec plus de vingt-cinq présidents ou représentants d'associations de Froges.
Cette réunion a permis aux associations culturelles et clubs sportifs de venir expliquer leurs doléances ou encore s'informer sur les bonnes pratiques à avoir entre mairie et vie associative. Lors de cette entrevue Monsieur Le Maire a rappelé à tous les règles de bon fonctionnement d'une association et les responsabilités que cela engage entre l'association et ses adhérents, mais aussi avec la mairie.



Trois grands sujets sont abordés : la passation des transpondeurs entre membres de l'association, les connections internet mises en place à la salle des sports et en dernier lieu la mise en place de boîtes aux lettres sécurisées pour la réception du courrier des associations.
Une réunion constructive qui a permis au service vie associative de prendre de nouvelles orientations pour l'année à venir.



Entre en Scène

LA BELLE ANNÉE 2013 !

L'année 2013 s'est terminée en beauté pour l'association de théâtre avec la réalisation de deux beaux projets :

« Entre en scène ! » a réalisé tout d'abord avec succès, L'Amour médecin de Molière. Ce spectacle a été joué plusieurs fois à Froges et ces alentours, il a ravi un public toujours au rendez-vous ! Cette pièce courte de Molière, accompagnée par la musique de Lully et de quelques danses, a été un moment haut en couleur grâce au panache des comédiens ! C'est le résultat d'un travail et d'un investissement, notamment pour la création des costumes qui se déroule pendant les cours de théâtre du lundi de 19 h 45 à 22 h 15 à la salle la Passière à Froges, encadrée par Irène Jargot, metteur en scène. Les cours ont repris cette année.





« Entre en scène ! » c'est aussi une Cie professionnelle dont l'objet est de produire et diffuser du spectacle vivant. Ainsi Huis clos de Jean Paul Sartre a été joué pour la première fois à l'Espace Paul Jargot à la suite d'une résidence et beaucoup de travail (et après une résidence au Coléo en Août pour la création Lumière). Cette pièce sera rejouée le 25 Février à L'Agora de Saint Ismier à 19 h.

Venez nombreux et n'hésitez pas à vous renseigner sur le site de l'Agora ou au 04 76 52 52 25.
Plus d'infos au 06 07 04 33 97
et sur :
https://sites.google.com/site/coursdetheatreisere/home

Maquis du grésivaudan

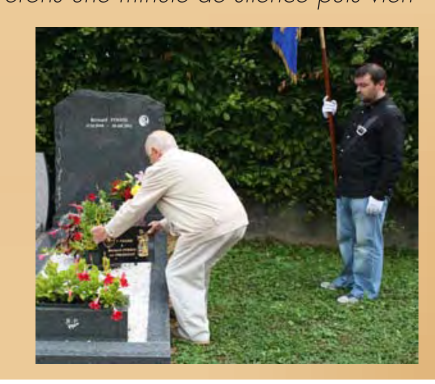


Le 24 août 2013 s'est tenue, au siège de l'Association Nationale des Anciens des Maquis du Grésivaudan, route de la Montagne au Touvet, une Assemblée Générale Extraordinaire au cours de laquelle un nouveau Conseil d'Administration et son Bureau ont été élus.



A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire un hommage de l'ANAMG a été rendu à Bernard PERRIN, son Président décédé le 26 août 2012 avec le dépôt de la plaque souvenir de notre Association au cimetière de La Pierre.

"Bernard, combien difficile a été cette année sans toi … notre Association a perdu ta force de travail et de conviction, ton enthousiasme, ton engagement profond mais pas la flamme qui t'habitait entièrement et qui est aussi la nôtre.
Tu disais que les années passaient et que nos derniers Résistants se battaient encore pour que demeure intacte la mémoire de tous ceux qu'ils ont perdus.
Tu disais aussi que, nous les descendants, les amis et les élus, devions nous lever pour nous approprier leur Histoire. Qu'ils soient anciens de Stéphane, de Dax ou de Bernard, qu'ils soient des FTP de Seyssel ou de Fontaine ou bien encore Groupe Franc de Petit-Louis ou de Henry, de Belledonne, de Chartreuse ou de la vallée ils ont harcelé l'ennemi et ses sbires et unis dans un même élan, par une même force, par un même courage, ils ont gagné la Liberté que nous connaissons aujourd'hui.
Tu disais encore que cette Liberté nous la leur devions et qu'à notre tour nous avions le devoir de conserver leur mémoire.
Tu disais enfin que le Grésivaudan avait une Histoire qui lui était propre et cette Histoire devait être transmise à nos jeunes générations car rien n'est jamais acquis.
Bernard nous poursuivrons dans ce sens car l'important est bien de transmettre aux générations futures le message de ceux qui un jour ont fait leur devoir au péril de leur vie.
Nous allons déposer la plaque où sont dessinés l'écusson de l'ANAMG et le monument du Maquisard des Adrets proche de Prabert ce haut lieu de la Résistance auquel tu étais terriblement attaché … qu'elle soit le témoignage de notre reconnaissance et de notre profonde amitié.
Après le dépôt de gerbe nous observerons une minute de silence puis viendra le Chant des Partisans, Bernard, ce chant tu l'as entendu bien des fois lors des cérémonies que tu présidais. L'émotion est immense ce soir, avec Danielle ton épouse, Corinne et Fabrice tes enfants, ta famille et tes amis, de le faire s'élever pour toi ici à La Pierre."



Hommage de Mireille Clavel - Vice-Présidente de l'ANAMG à Bernard Perrin - lu au cimetière de La Pierre le 24 août 2013

Judo Froges

LE JUDO FÊTE NOËL !

Le jeudi 19 décembre dernier à l'occasion de l'arbre de Noël du judo de Froges, ce n'est pas moins de quatre vingt dix judokas qui étaient présents à l'occasion de cet événement.







APE JeanPass

L'Association des Parents d'Elèves JeanPass regroupe des parents bénévoles désireux d'organiser des évènements conviviaux pour offrir à nos enfants des écoles «Jean Jaurès» et «La Passière» des activités extrascolaires (spectacle, sortie nature, participation à la classe de mer…).

En 2013, L'APE JeanPass a organisé trois grandes manifestations réunissant petits et grands, parents et enseignants.

La soirée jeux organisée le 22 février au centre socio-culturel a été une soirée ludique autour de jeux surdimensionnés, mais surtout un temps d'échanges et de partage entre familles.

Le traditionnel vide-grenier organisé autour de l'église et sur le parvis de la mairie le 14 avril, a drainé un public très nombreux et a contribué à animer la vie de notre commune.

Et fin juin, l'incontournable fête des écoles qui marque la fin de l'année scolaire. Après les spectacles de danses et chants des enfants, vient le temps de la kermesse : jeux multiples avec lots à gagner, maquillage, pêche aux canards, ponette et bien d'autres joies encore !

Ces manifestations seront reconduites en 2014, grâce à quatre personnes : Mme Portigliatti (Présidente), Mme Charrat (Trésorière), Mme Couzon (Trésorière adjointe) et Mme Daimo (secrétaire) et grâce à tous les parents qui répondent présents pour s'investir avec nous.
L'association des parents d'élèves, ce n'est pas seulement rassembler des fonds pour nos écoles, c'est aussi, tous nous retrouver en famille pour partager des moments conviviaux !

Nos enfants se souviendront de ces temps forts qui ont marqué leur scolarité !

N'hésitez pas, rejoignez nous :

http//jeanpass.blog4ever.com

Bonne humeur et convivialité garanties !

L'équipe de Froges vainqueur du championnat Bas Grésivaudan

Les Boules lyonnaises

L'équipe de Froges vainqueur de la coupe de la houille blanche

FOC Boules
Le Bureau
Vous présente ses meilleurs vœux pour 2014

Le bureau 2014

Les finalistes du challenge Cérantola

L'animation boudin sur le marché de Froges ...

Le concours Rhö et Jourdan



Basket

L'ANNÉE 2013 DE BASKET A FAIT LE PLEIN DE JOUEURS !

Le Club a compté cette année 160 licenciés répartis en huit équipes de jeunes joueurs depuis les mini poussins (sept ans) jusqu'aux Cadets (16 ans), deux équipes de seniors, une équipe de vétérans et une formation de six arbitres essentielle au bon fonctionnement d'un club.
Tout ce petit monde a permis de jolis matchs de championnat d'Isère qui ont animé la salle des sports de Froges de septembre à juin.
Au programme cette année, il y a eu également des stages très appréciés pendant les vacances scolaires et l' organisation d'un déplacement à Villeurbanne pour aller applaudir l'équipe de France féminine en match de préparation à l'Euro Basket qui s'est déroulé cet été.



Si cette année 2013 a connu un retentissant succès, le club, présidé par Jean-Paul Roche et Raphael Chomat, le doit au dynamisme de son équipe d'éducateurs présents sur le terrain la semaine comme le week-end.
Cette poignée de bénévoles n' hésite pas a prendre des congés pour donner de son temps auprès des jeunes.





Aikido

STAGE D'AÏKIDO À BRIGNOUD DIRIGÉ PAR COGNARD HANSHI

Le week-end du 19 et 20 janvier 2013, le club d'Aïkido de Brignoud a eu l'honneur de recevoir, au dojo du centre socio-culturel, Cognard Hanshi, créateur de l'Académie Autonome d'Aïkido Kobayashi Hirokazu.
Cela faisait une dizaine d'années que nous n'avions pas eu la visite du Maître de l'école dont fait partie notre club.
Pour cet événement exceptionnel, des élèves de tous les clubs de la région étaient présents et nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir des pratiquants Valentinois, Lyonnais, Marseillais, Toulousains et même Polonais.
Ce stage riche en échanges a regroupé quarante-cinq enfants de toute la région pour débuter par un cours enfants/enseignants, c'était pour eux leur premier cours avec Cognard Hanshi.
Les plus grands et les plus motivés ont participé ensuite aux cours adultes du samedi après-midi.
Ils ont pu ainsi pratiquer avec la centaine de personnes présentent sur les tatamis tout au long de ce stage.
Cette fréquentation importante n'a pas gêné le travail mais au contraire a permis de maintenir une énergie constante tout au long du week-end.
La grande réussite de ce stage et l'enthousiasme éprouvé pendant son organisation nous incitent à recommencer au plus tôt.
Retrouvez les autres photos prises le samedi après-midi par David Billy à l'adresse :
http://dauphine-savoie.aikido.fr (rubrique médias)
Contact : dba.billy@hotmail.fr





Country

BELLEDONN'S COUNTRY VALLEY, association de Country Western Line-dance, basée sur Froges, est l'organisatrice depuis juin 2003 du week-end western. Les 8 et 9 juin 2013 a eu lieu le 7ème week-end western sur la commune de Froges au stade Marius Marais.
Sur deux jours se sont succédées des animations pour les passionnés de country music et de Line-dance, ainsi que des scènes western, spectacles de danses, épreuves d'équitations, mais aussi notre très attendue troupe de French Cancan, sans oublier les amateurs de chevaux avec la randonnée équestre organisée chaque année sur les hauteurs de notre belle vallée. C'est au milieu de ce superbe site western dont les décors sont créés par des bénévoles de l'association, qu'une centaine de danseurs a pu accueillir avec un immense plaisir le chorégraphe Darren Bailey venu tout droit du pays de Galles, au cours de deux stages de danses sur la journée de samedi.
Les enfants avaient aussi leur site d'animations au travers d'activités manuelles, de maquillages et de jeux divers.
Le samedi soir, un concert très attendu du très célèbre chanteur australien Wayne Law a ravi les passionnés de country music.
Une tradition pour ce week-end western, le dimanche matin à dix heures, la journée débute toujours par une parade costumée entre Froges et Brignoud, avec un défilé de motos, de chevaux, enfants et adultes dans de beaux costumes confectionnés par les bénévoles.
Même si cette manifestation demande un investissement considérable tout au long de l'année en répétitions, organisation et créations, le bénévolat est plus que présent pour notre club où chacun est heureux de partager sa passion et les très beaux moments que nous vivons ensemble.













CréAlp' environnement
Paysage & Forêt

CRÉATION ET ENTRETIEN
DÉBROUSSAILLEMENT
ELAGAGE, ABATTAGE
TERRASSEMENTS

04 76 73 01 31 - Le MARAIS – 38530 Pontcharra
06 15 24 94 49 www.crealp-environnement.com



TAXI COCHE

24/24H à votre service

Tél. 04 76 71 54 76
04 76 71 41 71

Transports assis professionnelisés
900, bd de la République - 38190 FROGES

Garage GIROUD

ENTRETIEN
ET RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES



- Freinage • Vidange
- Pose de pare-brise
- Climatisation
- Amortisseurs • Pneumatiques
- Cycles & Cyclos
- Matériel Espaces Verts

2, rue des Trolles
38190 Froges
Tél. : 04 76 45 67 82



UN ARTISAN A VOTRE SERVICE



S. LAGRASTA

SERRURERIE GÉNÉRALE
PORTAILS ET AUTOMATISMES
RIDEAUX MÉTALLIQUES
VITRERIE
VOLETS ROULANTS

6, impasse Bizet 38190 FROGES - Tél. 04 76 71 38 92 - Fax 04 76 45 78 37
Siret 309 959 609 00038 - APE 454 - RM 381

sarl NESTA & FILS

Rénovation

Travaux de carrelage, peinture, cloison, isolation, plomberie, agencement de salle de bains, etc.

19, rue des Jonquilles - 38190 Froges - Tél. 04 76 13 30 91 - Fax 04 76 13 32 09



MENUISERIE AGENCEMENT
DU GRESIVAUDAN

Nous remerçions les partenaires qui ont contribué à ce bulletin municipal.

Directeur de publication : Claude Malia, Maire de Froges • **Éditeur de publication :** Nicolas Mometti, conseiller municipal
• **Rédaction/Conception :** Service communication - Lynda Ferrer - Commission communication
Impression : Imprimerie IGS - 04 76 45 68 05 • **Crédit photos :** Mairie de Froges, Michel Mancip, X

IMPRIM'VERT®